



Note à l'attention du lecteur :

Pour naviguer plus aisément au sein du document, cliquez sur les liens hypertextes insérés dans les trois tableaux récapitulatifs de présentation de la formation (pages 8, 9 et 10). La combinaison « *Ctrl + Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Catégorie pédagogique

Profil d'enseignement

**Bachelier Éducateur Spécialisé en
accompagnement psycho-éducatif**

Année académique 2018-2019

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;
- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;
- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;
- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;
- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Profil professionnel de l'Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif¹

L'éducateur spécialisé se forme dans le cadre de l'enseignement supérieur – au niveau bachelier.

En accord avec ses missions, cet enseignement professionnalisant prépare les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, les prépare à leur future carrière et permet leur épanouissement personnel. Cet enseignement crée et maintient une large base et un haut niveau de connaissances et stimule la recherche et l'innovation.

Le profil professionnel de l'éducateur spécialisé peut être décrit comme suit :

L'éducateur spécialisé est capable de « mettre des mots sur », de réfléchir et de partager avec d'autres ses expériences professionnelles. Plus particulièrement, il réfléchit ses actions éducatives en équipe. Il fait preuve d'esprit critique. Il remplit une fonction de révélateur de réalités individuelles, collectives ou sociales et d'interface entre la ou les personnes et leurs pairs, leurs réseaux, les institutions sociales Il utilise différents registres d'écrit et de communication professionnels tant avec d'autres professionnels qu'avec les mandants ou autorités. Il s'efforce de « faire-valoir » publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels.

Il est conscient du cadre déontologique et professionnel dans lequel il se trouve et s'y inscrit. Il se réfère au mandat qui lui a été confié, en le clarifiant et en l'explicitant autant pour lui-même que pour les autres. Il est responsable, capable de faire face à des situations problématiques et de se positionner en réfléchissant les valeurs à partir desquelles il agit et en portant les contradictions et les ambivalences liées à l'exercice de son métier.

Il est capable de s'engager dans les situations, d'être fiable, de prendre position avec et pour les personnes dont il a la charge, d'autant plus quand celles-ci ne peuvent supporter elles-mêmes leur position. Travaillant en équipe, il est capable d'interagir en situation avec ses collègues, d'élaborer une intervention avec eux, de se laisser interpellé par eux et de les interpeller ; il collabore avec d'autres intervenants concernés par les mêmes personnes. Il est un acteur social et prend la mesure de son rôle institutionnel. Il participe aux transformations des politiques socio-éducatives.

Il tient compte du contexte social, culturel et organisationnel, du cadre légal, de l'histoire de la personne, etc. Il comprend, décode des situations complexes et construit sur cette base des approches psycho-socioéducatives appropriées. Toujours, il reste attentif à se questionner par rapport à sa pratique. Il s'inscrit de la sorte dans une dynamique de recherche et de formation continue.

Il invente ce qui va être, et ceci dans la relation, dans la rencontre et la situation singulières, « ici et maintenant ». Il se forge des outils, supports ou médiations de l'échange avec autrui, rendant possible la parole, l'expression et l'agir de celui-ci. Il identifie les ressources et compétences des personnes et du contexte et est capable de construire, d'évaluer et de réajuster des interventions en s'appuyant sur celles-ci. En général, il est un agent de changement, capable d'ouvrir ou de rouvrir le champ des possibles.

Il travaille avec ce qu'il est et est lui-même dans la rencontre avec les autres. Par ailleurs, il s'ouvre aux autres dans leurs différences, plus particulièrement aux personnes et situations « hors normes », tout en restant capable d'être un « repère ». Il permet que leur vécu prenne sens, par l'échange verbal ou tout autre mode relationnel. De ceci découle l'importance de la prise de conscience de soi dans la relation avec l'autre, avec les autres, dans le contexte et l'environnement qui est le leur. D'où l'importance du questionnement personnel, qui doit l'amener notamment à trouver la juste distance par rapport à sa propre histoire pour être capable d'être avec justesse partie prenante des relations qu'il noue avec les autres.

¹ Conseil Supérieur Pédagogique, novembre 2010

Référentiel de l'Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique

- a. Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
- b. Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
- c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
- d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- e. Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels
- f. Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- a. Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
- b. Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
- c. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
- d. Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
- e. Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
- f. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

3. Être un acteur institutionnel et social engagé

- a. Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- b. S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
- c. Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
- d. S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active
- e. Assumer son rôle social et politique

4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates

- a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- b. Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
- c. Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
- d. Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
- e. Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
- f. Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques

5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles

- a. Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
- b. Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
- c. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
- d. Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
- e. Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
- f. Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin

6. Déployer son « savoir-y-faire »² relationnel dans la rencontre avec la personne

- a. Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
- b. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
- c. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
- d. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
- e. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
- f. Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

² « Savoir-y-faire » et non savoir-faire pour souligner l'inscription « ici et maintenant », en lien avec la situation donnée, de ce savoir-faire.

Profil d'enseignement : **Bachelier Édicateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : 10 : Sciences psychologiques et de l'éducation

Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6

Implantation : Les Rivageois - Liège

Président du jury : La Direction de Catégorie

Secrétaire du jury : Le Secrétariat de Section

Une formation de qualité...

Pour tendre vers l'acquisition des acquis d'apprentissage terminaux, la Haute École propose à ses étudiants une formation théorique et pratique polyvalente.

La spécificité de notre Haute École est de placer l'accompagnement psycho-éducatif et l'approche relationnelle au cœur du processus de formation. Des outils techniques sont proposés comme supports à la pratique de cet accompagnement : techniques relationnelles (relation d'aide, gestion de groupes et d'équipes), art plastique, techniques musicales, sport et psychomotricité, techniques d'expression verbale et gestuelle, techniques audiovisuelles et informatiques, ...

La formation est ainsi centrée sur la prise de conscience de soi dans la relation avec l'autre et sur l'évolution des façons personnelles et techniques d'établir, d'alimenter et d'orienter une relation, l'accent étant mis sur la connaissance de soi-même et la capacité à se remettre en question et à questionner le sens de ses interventions.

La formation aide en outre l'étudiant à « contextualiser » sa future profession (approches juridique, sociologique, économique, philosophique, déontologique, etc.).

Durant toute la formation, les enseignants ont à cœur de favoriser la proximité et le suivi individualisé des étudiants, en se montrant disponibles et à l'écoute et ce, tout en mettant l'accent sur l'autonomie des étudiants.

Cette formation « en école » est étroitement liée à des périodes de stage à temps plein (cinq semaines en bloc 1, sept semaines en bloc 2 et treize semaines en bloc 3). Ces périodes de stage sont préparées à l'école, étroitement encadrées par les professeurs et les maîtres de stage et ensuite exploitées au travers d'un rapport de stage ainsi que de plusieurs travaux dans divers cours.

Étant eux-mêmes praticiens réflexifs, en questionnement et en évolution quant à leurs pratiques pédagogiques, en recherche d'une adéquation entre le cursus scolaire et la réalité du métier d'éducateur spécialisé, les enseignants favorisent cette capacité réflexive chez les étudiants.

Dynamique au travers des projets qu'elle met en place, ouverte sur la réalité professionnelle au travers des liens qu'elle construit avec les maîtres de stage, professionnelle au travers du processus de concertation pédagogique qu'elle favorise, la Haute École vise à former de véritables « Educ' Acteurs »...

... pour des professionnels compétents

L'éducateur travaille auprès de personnes de tous âges et qui, pour une raison ou pour une autre, sont en difficulté : difficulté sociale, difficulté d'intégration, difficulté psychologique, handicap, trouble du comportement, ...

Ainsi l'éducateur intervient-il...

- en maisons maternelles, en pouponnières, dans des services d'accueil pour enfants et adolescents placés et/ou présentant une problématique particulière (personnelle, familiale, ...) ;
- au sein d'institutions prenant en charge des enfants et/ou des adultes porteurs d'un handicap physique et/ou mental (institutions d'accueil de jour ou résidentiel) ;
- en IPPJ (régime ouvert ou fermé), en prisons ;
- à l'hôpital (pédiatrie, psychiatrie, ...) ;
- dans la rue auprès de personnes en rupture sociale (SDF, toxicomanes, prostitué(e)s, ...) ;
- auprès de personnes âgées fortement dépendantes placées en maisons de repos ;
- auprès de personnes qui ne rencontrent pas une difficulté particulière (en ludothèques, en crèches, dans des écoles ou des CEFA, au sein d'écoles de devoirs, de maisons de quartier ou maisons des jeunes, ...) ;
- ...

Et comment donc intervient cet éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif ? Il intervient pour accompagner ces personnes, pendant un bout de chemin qui peut être plus ou moins long. L'éducateur est un « spécialiste du quotidien ». Grâce à sa disponibilité, sa créativité, sa capacité de réflexion et ses compétences relationnelles, il écoute, soutient et souvent, recadre, prend position, transmet des limites... Son but est d'amener les bénéficiaires vers une meilleure intégration sociale, vers un plus grand épanouissement, vers plus d'autonomie...

Concrètement, il s'agit d'abord d'écouter et d'observer. Ensuite, il s'agira pour l'éducateur « d'être à côté » sans « faire à la place de ». Au travers des activités et de la relation du quotidien, il favorise le développement des personnes ; il soutient et/ou restaure les échanges.

Travailleur du quotidien, c'est au sein des situations quotidiennes qu'il intervient... Dans une institution résidentielle, l'éducateur est auprès des bénéficiaires au moment du lever, des repas, des bains, des diverses activités, des sorties à l'extérieur, des devoirs... Il les accompagne chez le médecin, le psychologue, le logopède... Dans certains contextes, l'éducateur a également à rendre des rapports aux autorités mandantes pour faire état de l'évolution des bénéficiaires. Dans une maison de quartier ou une association d'AMO (aide en milieu ouvert), il s'agit de développer des projets éducatifs (individuels, collectifs, communautaires, ...), de planifier et évaluer des activités, d'obtenir des subsides...

L'éducateur de rue va à la rencontre des bénéficiaires, se positionne comme un repère stable et une source d'écoute et de soutien. Il développe des projets de prévention (assuétudes, hygiène, alimentation, ...). Il encadre et soutient les bénéficiaires dans la recherche d'une reconnaissance sociale, d'un logement, d'une formation.

Le plus souvent, l'éducateur fait partie d'une équipe pluridisciplinaire. Il participe donc à des réunions d'organisation mais aussi à des formations et réunions de réflexion sur le projet pédagogique de l'institution, sur les valeurs de l'équipe, sur de nouvelles pratiques à développer, etc.

Dans l'équipe, il collabore avec les autres éducateurs et, le cas échéant, avec le personnel soignant (médecin, psychiatre, infirmier, ...) pour la prise en charge des bénéficiaires. Il est également amené à travailler en partenariat, en réseau avec les autres services qui entourent les personnes. Tout ceci suppose qu'il soit capable d'interagir, de communiquer oralement et par écrit.

Identification des Unités d'Enseignement (UE)

Bloc 1

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	Heures	Quadri
UE1 <i>Approche conceptuelle</i>	10	Éducation aux médias	20 (18)	Q1
		Philosophie	15 (13 ⁵)	
		Sociologie	30 (24)	
		Psychologie générale	45 (36)	
		Approche psychologique de la personne en sit. de handicap (1/3)	30 (24)	
UE2 <i>Cadre institutionnel et juridique n°1</i>	5	Approche institutionnelle : cadre institutionnel	15 (13 ⁵)	Q2
		Droit [A]	30 (24)	
		Organisation et gestion des établissements et des services [A]	30 (24)	
UE3 <i>Approche corporelle n°1</i>	5	Éducation pour la santé	30 (24)	Q1
		Éducation physique et sportive (1/5) : techniques d'animation de jeux sportifs et pré-sportifs	17 (15)	
		Initiation à la sécurité et à l'entretien du matériel	15 (13 ⁵)	
		Natation	15 (13 ⁵)	
UE4 <i>Formation technique et méthodologique n°1</i>	5	Éducation musicale (1/5)	25 (20)	Q1
		Éducation plastique (1/5)	25 (20)	
		Expression verbale et gestuelle (1/2)	25 (20)	
UE5 <i>Formation technique et méthodologique n°2</i>	5	Éducation musicale (2/5)	20 (16)	Q2
		Éducation plastique (2/5)	20 (16)	
		Expression verbale et gestuelle (2/2)	20 (16)	
		Éducation physique et sportive (2/5) : pratique sportive	18 (16 ⁵)	
		Psychomotricité (2/5)	18 (16)	
UE6 <i>Approche psychologique et éducative n°1</i>	3	Psychologie du développement de l'enfant	45 (36)	Q2
		Psychomotricité (1/5) : approche théorique	12 (11)	
UE7 <i>Activités d'intégration professionnelle n°1</i>	10	Didactique éducative et préparation au stage	60 (48)	Q1+Q2
		Maîtrise de la langue écrite	45 (39)	
		Expression écrite	45 (36)	
		Accompagnement psycho-éducatif	60 (48)	
UE8 [Prérequis UE16] <i>Activités d'intégration professionnelle n°2</i>	17	Bureautique	10 (9)	Q1+Q2
		Stage (5 semaines)	140 (140)	
		Groupe d'approfondissement de la pratique	4 (4)	

Cette grille prévisionnelle de cours ne contient pas les activités optionnelles de la formation (comme les répétitions, les remédiations, les éventuelles activités d'aide à la réussite, etc.).

Bloc 2

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	Heures	Quadri
UE9 <i>Cadre institutionnel et juridique n°2</i>	5	Organisation et gestion des établissements et des services	30 (24)	Q2
		Droit [A]	15 (13 ⁵)	
UE10 <i>Éducation pour la santé</i>	5	Éducation pour la santé	45 (36)	Q2
		Thématiques psychosociales	25 (20)	
UE11 <i>Écrits professionnels, expression orale et écrite</i>	5	Éducation aux médias	15 (13 ⁵)	Q2
		Éducation aux TICs	15 (13 ⁵)	
		Expression écrite et orale (1/3)	60 (48)	
UE12 [Corequis UE13] <i>Approche psychologique et éducative n°2</i>	5	Psychologie du développement de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée	25 (20)	Q1
		Approche psychologique de la personne en sit. de handicap (2/3)	33 (25)	
		Relation d'aide (1/2)	15 (12)	
UE13 [Corequis UE12] <i>Approche psychologique et éducative n°3</i>	5	Approche psychologique de la personne en sit. de handicap (3/3)	37 (26)	Q2
		Relation d'aide (2/2)	15 (15)	
UE14 <i>Educ'Acteurs</i>	5	Philosophie	15 (13 ⁵)	Q1+Q2
		Approche socioculturelle	30 (24)	
		Psychologie sociale	25 (20)	
		Projet "Mémoire et Citoyenneté"	35 (35)	
UE15 [Corequis UE16] <i>Activités d'intégration professionnelle n°3</i>	10	Didactique éducative et préparation au stage	30 (26)	Q1+Q2
		Éducation physique et sportive (3-4/5)	30 (27)	
		Initiation à la sécurité et à l'entretien du matériel	15 (13 ⁵)	
		Psychomotricité (3-4/5)	30 (27)	
		Éducation musicale (3-4/5)	30 (24)	
		Éducation plastique (3-4/5)	30 (24)	
UE16 [Corequis UE15] [Prérequis UE21] <i>Activités d'intégration professionnelle n°4</i>	20	Stage (7 semaines)	200 (200)	Q1+Q2
		Groupe d'approfondissement de la pratique	4 (4)	
		Module « Travail de Fin d'Études » [A]	10 (8)	
		Projet « SR2 » (Séminaire de Réflexion)	35 (35)	

Bloc 3

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	Heures	Quadri
<u>UE17</u> <i>Cadre déontologique et législatif</i>	5	Philosophie	15 (13 ⁵)	Q1
		Déontologie	15 (13 ⁵)	
		Valeurs éducatives	15 (13 ⁵)	
		Droit [A]	15 (13 ⁵)	
		Législation [A]	15 (13 ⁵)	
<u>UE18</u> <i>Approche corporelle n°2</i>	5	Secourisme et ergonomie	25 (23)	Q1
		Éducation physique et sportive (5/5)	30 (27)	
		Psychomotricité (5/5)	30 (27)	
<u>UE19</u> <i>Activités d'intégration professionnelle n°5</i>	4	Éducation musicale (5/5)	15 (13 ⁵)	Q1
		Éducation plastique (5/5)	15 (13 ⁵)	
		Expression écrite et orale (2/3)	15 (12)	
<u>UE20</u> <i>Approche psychologique et éducative n°4</i>	10	Questions spéciales de psychopédagogie	45 (36)	Q1
		Psychopathologie	60 (48)	
<u>UE21</u> <i>Activités d'intégration professionnelle n°6</i>	20	Didactique éducative et préparation au stage	10 (10)	Q1+Q2
		Stage (13 semaines)	400 (400)	
		Séminaires de pratique professionnelle	6 (6)	
		Dynamique de groupe et d'équipe	30 (24)	
		Projet « ST » (Séminaire Thématique)	35 (35)	
<u>UE22</u> <i>Activités d'intégration professionnelle n°7</i>	16	Module TFE	8 (8)	Q1+Q2
		TFE		
		Éducation aux médias et aux TICs	15 (13 ⁵)	
		Expression écrite et orale (3/3)	15 (12)	

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 1 Intitulé complet de l'UE : Approche conceptuelle	
ECTS : 10	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 2 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Madame C. Bartholomé – camille.bartholome@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Éducation aux médias \(Ed Médias\)](#)
- [Philosophie](#)
- [Sociologie](#)
- [Psychologie générale \(Psy Gén\)](#)
- [Approche psychologique de la personne en situation de handicap \(Psy Hand\)](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Compétences 1, 2, 3, 4 et 5.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Compétence 1 : c + d

Compétence 2 : b + Développer une « pensée logique » et être capable de partager un cheminement réflexif critique, dans une perspective de travail d'équipe et dans le respect de principes démocratiques

Compétence 3 : a + Identifier certaines dimensions citoyennes de son rôle social et politique

Compétence 4 : S'approprier les outils d'analyse développés dans les diverses activités ainsi que leurs démarches et méthodologies spécifiques pour décoder les réalités vécues par la personne (le professionnel et la personne accompagnée) + Analyser des situations professionnelles et construire des interventions adéquates qui tiennent compte de ces outils d'analyse tout en respectant un cadre déontologique et une démarche éthique



Compétence 5 : a

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ed Médias	20		100%			100%			100%	
Philosophie	20		100%			100%			100%	
Sociologie	20		100%			100%			100%	
Psy Gén	20		100%			100%			100%	
Psy Hand	20		100%			100%			100%	

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 1	
		Intitulé complet de l'UE : Approche conceptuelle	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Éducation aux médias		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 20 (18)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Dans le cadre de la communication audiovisuelle, le cours est destiné à encourager l'étudiant à avoir une approche critique des Médias et à lui permettre de s'approprier les bases techniques et artistiques pour réaliser des photographies exploitables lors d'ateliers professionnels d'animations.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Dans le domaine de la photographie :

- 1) maîtriser les composantes du langage de la communication par l'image (échelle des plans, contenus et fonctions de l'image) ;
- 2) connaître les caractéristiques principales des appareils et des objectifs photo ;
- 3) comprendre les règles de base de l'exposition (sensibilité - couple ouverture/vitesse) ;
- 4) utiliser quelques règles artistiques pour la composition des cadrages photographiques (format, axes et angles de prise de vues, placement du sujet (règle des tiers), perspective, rythme et équilibre de l'image).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

G. GRAUGNARD, J. HUGO. « L'audiovisuel pour tous », Éd. Chronique Sociale, Coll. « Éveil », Lyon, 1983.
 R. BOUILLOT. « Cours de photographie - Technique et pratique », Éd. Dunod (Tech), Paris, 1991.
 M. LANGFORD. « Vous et ... La photographie », Larousse, 1992.
 NGUYEN NGOC RAO. « ABC de la photo », Éd. Marabout Pratiques, Allier, 1992.



MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ed Médias	20		100%			100%			100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 1	
		Intitulé complet de l'UE : Approche conceptuelle	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Philosophie		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 15 (13 ⁵)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours présente la spécificité de la démarche philosophique. La démarche, propre à l'humain, est présentée comme une méthode rationnelle comprenant le questionnement, la problématisation, la conceptualisation et l'argumentation. Cette méthode s'inscrit dans une recherche de sens où sont notamment questionnées les valeurs (vérité, justice, beauté, humanité, dignité, liberté...) et les actions. Différents modes de pensée, de l'opinion au jugement critique, du religieux au jugement scientifique... sont envisagés dans ce mouvement critique.

En se référant à différents thèmes, passés ou contemporains, le cours place l'étudiant dans l'interrogation de son identité confrontée à des pensées divergentes. L'analyse des approches philosophiques de ces thèmes offre l'occasion de réfléchir ensemble aux différents types de questionnement, à la diversité et, ou à l'universalité des points de vue, à la question des valeurs et aux règles pour mener une pensée abstraite.

Progressivement, l'étudiant doit formuler des problèmes philosophiques, élaborer des concepts et développer ensuite une argumentation personnelle et cohérente. Menée dans l'esprit de la « communauté de recherche » (philosophie pour enfants) et « le penser par soi-même » (M. Tozzi), le cours de philosophie engage l'étudiant à réfléchir le sens et les conséquences de l'intervention de l'éducateur dans une société démocratique et humaniste tout en s'y exerçant.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Savoirs : l'étudiant aura à connaître différents modes de pensée, illustrés d'exemples historiques, culturels et philosophiques.

Savoir-faire : l'étudiant aura à découvrir, à réfléchir et à pratiquer la démarche philosophique : la méthode, les questions, le vocabulaire. Réflexion individuelle et collective, esprit critique contribueront à mettre en évidence la relation particulière entre le questionnement philosophique et l'éthique.

Savoir-être : l'étudiant aura à développer son aptitude à l'étonnement, à la réflexion ouverte sur la remise en question des opinions, à l'analyse, à l'écoute de propos divergents, à l'argumentation structurée et cohérente que ce soit au travers d'une expression écrite ou orale. Il sera attentif constamment aux enjeux moraux et éthiques des différents thèmes envisagés.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (feuilles de synthèse et textes illustratifs)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

M. TOZZI. « Penser par soi-même », Éd. Ouvrière, 1994.

P. DROIT, « Vivre aujourd'hui avec Socrate, Épicure, Sénèque et tous les autres », Éd. O. Jacob, 2012.

B. QUENTIN. « La philosophie face au handicap », Éd. Erès, 2013.

R. MISRAHI. « Le philosophe, le patient et le soignant. Éthique et progrès médical », Éd. Les empêcheurs de penser en rond, 2006.



MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (durant le cours, les étudiants sont sollicités pour questionner une thématique et ce, en « communauté de recherche » ; la présence au cours est donc indispensable). |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philosophie	20		100%			100%			100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 1		
		Intitulé complet de l'UE : Approche conceptuelle		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Sociologie			
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1		
	Nombre d'heures : 30 (24)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le premier chapitre vise à définir l'objet de la sociologie. Il mettra en lumière la spécificité de la démarche sociologique, ses terrains d'étude privilégiés et l'histoire de sa naissance afin d'expliquer au mieux le contexte dans lequel celle-ci se réalise. Le second chapitre portera sur le concept de socialisation : à l'intermédiaire entre le psychologique et le sociologique, le concept de socialisation permet de concevoir l'Éducation comme une action avant tout sociale. Ce chapitre abordera également les concepts de rôles et de statuts. Le troisième chapitre étudiera la stratification sociale et les effets de reproduction sociale.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Le cours de sociologie tentera de munir les étudiants d'une grille de lecture de l'environnement social afin de décoder et de concevoir celui-ci comme producteur de comportements sociaux et individuels inscrits dans un contexte spatio-temporel spécifique. Il pourra prendre conscience de la dimension sociale de toute construction identitaire, identifier les différents processus de différenciation sociale et cerner les causes et les conséquences de certains déterminismes sociaux.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- J. ETIENNE, F. BLOESS, J-P. NORECK, J-P. ROUX. « Dictionnaire de sociologie », 2ème Édition, Éditions Hatier, 1997, Paris.
- H. MENDRAS. « Éléments de sociologie », 4^{ème} Édition, Éditions Armand Colin, 1996, Paris.
- P. BONNEWITZ, J. FLEURY. « Classes sociales et inégalités : stratification et mobilité », Éditions Breal, Collection Thèmes et Débats, 2004, Paris.
- R. CAMPEAU, M. SIROIS, E. RHEAULT, N. DUFORT. « Individu et société. Introduction à la sociologie », 2ème édition, Gaëtan Morin Editeur, 1998, Québec.
- J-F. GUILLAUME. « Évolution de la pensée sociologique », Cours année académique 1998-1999, Université de Liège.
- L. VOYÉ. « Sociologie - Construction du monde, construction d'une discipline », De Boeck Université, 1998, Bruxelles.
- A. REA, D. JACOBS. « Introduction à la sociologie », Chapitre IV « Les hiérarchisations sociales et l'inégalité », Cours année académique 2006-2007, Presses universitaires de Bruxelles.



MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sociologie	20		100%			100%			100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 1	
		Intitulé complet de l'UE : Approche conceptuelle	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie générale		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 45 (36)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Approche des différents courants et des méthodes de recherche en psychologie.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

S'approprier la démarche scientifique en psychologie.

Développer le champ des références conceptuelles possibles, appliquées par les professionnels de l'éducation.

Intégrer les différents modèles des théories en psychologie comme des outils de lecture et d'analyse de situations relationnelles professionnelles.

Utiliser les concepts-clés des théories en respectant le cadre de leurs approches respectives (épistémologie).

Maîtriser les facteurs de développement de l'être humain tels qu'ils sont conceptualisés dans les principales théories psychologiques, dans le but de s'y référer et de pouvoir les utiliser dans l'analyse de situations professionnelles.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles la personne en situation de handicap est confrontée ; être capable d'explicitier les modèles sur lesquels s'appuie la définition de la notion de handicap ; être capable d'analyser une situation à partir des concepts de stéréotypes, préjugés, stigmates afin de mieux comprendre le comportement adopté par un individu.

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité et plus précisément :

- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ; être capable de faire explicitement référence aux critères éthiques définis pour l'accompagnement de la personne en situation de handicap afin d'évaluer le caractère éthiquement acceptable d'interventions proposées dans le cadre d'une situation spécifique.
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action ; être capable de proposer une intervention éthiquement acceptable en s'appuyant sur les critères éthiques définis pour l'accompagnement de la personne en situation de handicap.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Seront précisées dans les supports de cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psy Hand	20		100%			100%			100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 2 Intitulé complet de l'UE : Cadre institutionnel et juridique (1)	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référé(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Monsieur P.J. Plumier – pierre-jacques.plumier@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Approche institutionnelle : cadre institutionnel \(API\)](#)
- [Droit](#)
- [Organisation et gestion des établissements et des services \(OGS\)](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Compétences 2 et 3.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Comprendre et définir les enjeux d'une société démocratique.
- Comprendre et définir les institutions politiques belges et être capable d'en expliquer le fonctionnement.
- Distinguer les différents courants politiques et les choix de société qu'ils proposent.
- Argumenter de manière constructive ses prises de position.
- Connaître les sources du droit et la hiérarchie des normes.
- Comprendre et pouvoir expliquer la notion de séparation des pouvoirs.
- Connaître les principes de l'organisation judiciaire et quelques acteurs de la justice.
- Distinguer les différentes juridictions et résoudre des cas d'application simples s'y référant.
- Connaître et distinguer les différents acteurs de la politique sociale et leurs domaines de compétences.



MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
API	30					100%			100%	
Droit	35					100%			100%	
OGS	35					100%			100%	

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 2		
		Intitulé complet de l'UE : Cadre institutionnel et juridique (1)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Droit			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 30 (24)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Après une introduction générale afin de familiariser les étudiants avec le « droit », nous nous intéresserons à l'organisation de l'État belge et au fonctionnement sommaire de certains de ses organes. Ensuite, nous passerons en revue l'organisation du pouvoir judiciaire et les principes qui le gouvernent.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Connaître les sources du droit et la hiérarchie des normes.
- Comprendre et pouvoir expliquer la notion de séparation des pouvoirs.
- Connaître les différentes entités composant la Belgique et leur fonctionnement.
- Connaître les trois procédures d'adoption des lois au niveau fédéral.
- Connaître les principes de l'organisation judiciaire et quelques acteurs de la justice.
- Distinguer les différentes juridictions et résoudre des cas d'application simples s'y référant.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Fiches parlementaires disponibles sur le site Internet de la Chambre des représentants (<http://www.lachambre.be>).



MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Droit	35					100%			100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 2		
		Intitulé complet de l'UE : Cadre institutionnel et juridique (1)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Organisation et gestion des établissements et des services			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 30 (24)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Contexte général et étude des organisations relevant des diverses politiques sociales (enfance, jeunesse, santé, santé mentale, personnes handicapées, emploi, réinsertion professionnelle, enseignement, justice, action sociale, personnes âgées, accueil et intégration des personnes étrangères, ...).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Connaître et distinguer les différents acteurs de la politique sociale et leurs domaines de compétences.
- Identifier les services adéquats en fonction du type de bénéficiaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

L'étudiant est invité à se reporter aux notes de cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
OGS	35					100%			100%	

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 3 Intitulé complet de l'UE : Approche corporelle (1)	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Monsieur P. Bury – pierre.bury@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Éducation pour la santé \(EDSA\)](#)
- [Éducation physique et sportive \(1/5\) \(Sport\)](#)
- [Initiation à la sécurité et à l'entretien du matériel \(Sécurité\)](#)
- [Natation](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Compétences 2, 3, 4, 5 et 6.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Connaître le fonctionnement des soins de santé en Belgique et maîtriser les connaissances concernant des problèmes généraux de la santé liés à notre mode de vie.
- Maîtriser des techniques sportives individuelles et collectives.
- Analyser les causes d'accident, utiliser des outils de gestion des risques et connaître les risques collectifs (incendie) et les procédures d'évacuation.
- Se débrouiller en sauvetage aquatique, nager 12 minutes sans s'arrêter et maîtriser les notions élémentaires d'accoutumance à l'eau.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EDSA	25	40%	60%		Report	60%		Report	60%	
Sport (1/5)	25	50%		50%	50%		50%			100%
Sécurité	25		100%			100%			100%	
		Travail annuel	Examen pratique	Examen oral	Travail annuel	Examen pratique	Examen oral	Travail annuel	Examen pratique	Examen oral
Natation	25	50%	50%		Report	50%		Report	50%	

Autres (à préciser) :

Pour l'activité d'apprentissage « Natation » : un certificat médical ne couvre pas les absences mais donne la possibilité de refaire les tests comptabilisés dans la note de travail annuel.

Pour l'activité d'apprentissage « Sport (1/5) » :

Absences aux activités organisées en intra-muros ou extra-muros :

- L'étudiant absent à une séance justifiera son absence auprès du professeur par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation du professeur.
- Si le certificat médical autorise l'étudiant à fréquenter les cours, l'étudiant assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical). Il lui sera confié des tâches d'arbitrage et d'animation de certaines parties de séance.
- En cas d'échec ou de CM mentionnant « sortie non autorisée », l'étudiant devra effectuer un travail dont les modalités seront définies par les professeurs de sport.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Éducation pour la santé, du fonctionnement des soins de santé en Belgique aux problèmes généraux liés à notre mode de vie.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Connaître le fonctionnement des soins de santé en Belgique.
- Comprendre le principe des vaccins et le fonctionnement du programme de vaccination en Communauté française.
- Décrire et expliquer différents thèmes de prévention et promotion de la santé.
- Maîtriser les connaissances concernant des problèmes généraux de la santé liés à notre mode de vie.
- Mettre en place divers outils de prévention en vue d'une exploitation sur le terrain.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

« Larousse de la santé », Larousse.
 « L'encyclopédie de la santé », Le Soir, Vivio, 2006.
 « Brochures en matière de santé », Carnet de l'enfant, ONE, 2007.
 Site de la Communauté française : www.sante.cfwb.be
 Documents La mutualité socialiste : www.mutsoc.be

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EDSA	25	40%	60%		Report	60%		Report	60%	

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Animation de jeux pré-sportifs.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Savoir animer un jeu pré-sportif.
Construire une fiche d'activité complète.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

CUFOCEP.
Livres spécifiques aux différentes disciplines sportives.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE



Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sport (1/5)	25	50%		50%	50%		50%			100%

Autres (à préciser) :
L'examen de septembre consistera à animer une ou plusieurs activités dans une structure sportive.
+ Voir modalités d'évaluation de l'UE.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 3	
		Intitulé complet de l'UE : Approche corporelle (1)	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Initiation à la sécurité et à l'entretien du matériel		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 15 (13 ⁵)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours s'appuie sur le « Code sur le Bien-être au Travail » et le « RGPT ». Notions d'accident, de danger, de risque - Analyse des causes d'accident - Identification et gestion des risques - Les risques collectifs - L'éducateur, une personne responsable et concernée.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Savoir analyser les causes d'accident.
- Savoir utiliser des outils de gestion des risques.
- Connaître les risques collectifs (incendie) et les procédures d'évacuation.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Site du SIPPT de la Communauté française.


MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sécurité	25		100%			100%			100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 3		
	Intitulé complet de l'UE : Approche corporelle (1)		
Intitulé de l'activité d'apprentissage : Natation			
Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures : 15 (13 ⁵)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Accoutumance à l'eau, jeux aquatiques, endurance, technique, sauvetage aquatique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Faire preuve d'aisance aquatique.
- Maîtriser les notions élémentaires d'accoutumance (immersion, flottaison, propulsion, ...).
- Réaliser correctement certains mouvements de sauvetage aquatique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

S. DURALI, L. FOUCHARD. « Le guide du savoir nager ».
 P. PELAVO, D. MAILLARD, D. ROZIER, D. CHOLLET. « Natation au collège et au lycée ».
 « Brevet de sauvetage aquatique », cours pratique de la LFBS.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen pratique	Examen oral	Travail annuel	Examen pratique	Examen oral	Travail annuel	Examen pratique	Examen oral
Natation	25	50%	50%		Report	50%		Report	50%	

Un certificat médical ne couvre pas les absences mais donne la possibilité de refaire les tests comptabilisés dans la note de travail annuel.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne
Implantation : Liège - Rivageois

Catégorie : Pédagogique
Section / Sous-section : Educateurs Spécialisés

Bachelier professionnalisant – Type court

Bloc 1

Bloc 2

Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 4 Intitulé complet de l'UE : Formation technique et méthodologique (1)	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Monsieur Ph. Vieslet – viesletphilippe@hotmail.com – philippe.vieslet@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Éducation musicale \(1/5\)](#)
- [Éducation plastique \(1/5\)](#)
- [Expression verbale et gestuelle \(1/2\) \(EVG\)](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Compétences 1, 2, 4, 5 et 6.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Compétence 1: d

Compétence 2 : d

Compétence 4 : a + b + c + d + e + f

Compétence 5 : a + b + c + f

Compétence 6 : b + c + d + e + f



MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Éducation musicale (1/5)	33,33	30%	70%		Report	70%		Report	70%	
Éducation plastique (1/5)	33,33	40%		60%	Report		60%	Report		60%
EVG (1/2)	33,33	100%					100%			100%

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

 heCh CHARLEMAGNE	Unité	Acronyme / numéro de l'UE : UE 4		 WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	d'Enseignement :	Intitulé complet de l'UE : Formation technique et méthodologique (1)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Éducation musicale (1/5)			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 25 (20)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Durant cette formation théorique et pratique, l'étudiant aura l'occasion de s'initier et de se former au travers de différents outils comme l'écoute, le chant, l'expression rythmique et la danse.

Contenu des matières :

- Composante de la musique (rythme, mélodie, tempo, harmonie, etc.)
- Travail sur l'écoute et découverte des musiques (avec verbalisation sur le dénoté et connoté)
- Travail vocal et connaissance d'un répertoire adapté
- Travail rythmique et manipulation d'objets sonores et différentes percussions
- Musique et mouvement (expression corporelle et danse)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'objectif de cette formation musicale est double.

D'abord, il s'agit d'aider chacun à découvrir son propre potentiel, de lui donner la possibilité de l'exprimer dans la joie et la confiance.

Ensuite, de montrer au futur éducateur comment la musique au sens large du terme peut être aussi utilisée avant tout sur le terrain comme un outil relationnel.

Lors de chaque séance les étudiants devront :

- Faire preuve d'une bonne capacité d'écoute et de respect.
- Oser s'investir, faire confiance et dépasser le regard d'autrui.
- Sortir des clichés et autres jugements.
- Acquérir une plus grande maîtrise de soi et une meilleure gestion émotionnelle.
- Pousser plus loin l'utilisation des différents objets de percussions.
- S'exprimer individuellement et collectivement avec le corps sur différentes musiques.

Au terme de cette activité d'apprentissage les étudiants devront :

- Maîtriser progressivement les éléments de théorie musicale (son, audition, phonation, pulsation, rythme, tempo, ostinato, anacrouse, binaire, ternaire, etc.).
- Elargir et développer leur(s) capacité(s) auditive(s). Avoir une plus grande connaissance et compréhension des musiques ainsi que du phénomène sonore et vibratoire.
- Repérer les éléments objectivables présents dans les musiques et ceux qui relèvent du ressenti.
- Travailler sur leur propre voix et son intégration au sein du groupe (respiration, hauteur, tessiture, durée, intensité, timbre, intonation, etc.).
- Connaître de mémoire plusieurs chansons s'adressant à différents types de bénéficiaires.
- Reconnaître les composants rythmiques des musiques (binaire, ternaire, cadence, tempo, etc.).
- Être capable de reproduire avec régularité des moteurs et ostinato rythmiques.
- Reconnaître et retenir les pas de différentes danses collectives vues au cours.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours
 E-Learning
 Dias projetées
 Documents de travail
 Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- A. CARRÉ. « Musique et Handicap », 2006.
Y. GUILCHER. « La danse traditionnelle en France », 2001.
C. RIVEMALE. « Musique, thérapie et animation », 1996.
G. STORMS. « 100 jeux musicaux ».
G. VAILLANCOURT. « Musique, musicothérapie et développement de l'enfant », 2005.
Ph. VIESLET. « Syllabus n° 1 et répertoire », cours d'Éducation musicale.
Fichier « Jeux, Danses et Rythmes du folklore », Éditions « Les Francas ».

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE



- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Éducation musicale (1/5)	33,33	30%	70%		Report	70%		Report	70%	

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 4	
	Intitulé complet de l'UE : Formation technique et méthodologique (1)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Éducation plastique (1/5)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 25 (20)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les étudiants intégreront les fonctions de l'éducation plastique telles que l'observation, l'imagination, la créativité, l'expression artistique, le rôle esthétique et l'approche d'œuvres d'art, l'ouverture, le rôle moteur, la communication. Ils expérimenteront des techniques diverses au départ de matériaux, supports et outils variés. Ces techniques seront abordées par un enchaînement d'exercices semi-dirigés. Ils seront amenés à réutiliser de façon adéquate ces fonctions et ces techniques durant les activités réalisées en stage de façon à ce qu'elles deviennent transférables dans leur future profession d'éducateur spécialisé.

Travail sur le sens de l'observation, la vision en deux et trois dimensions, l'habilité manuelle, la créativité, l'expression artistique.

Maîtrise de techniques variées et manipulation de divers matériaux, supports et outils (techniques facilement adaptables aux demandes des personnes que l'éducateur peut rencontrer dans sa profession).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'apprentissage les étudiant devront être capable de :

- Développer le sens pratique : « faire tout avec rien ».
- Exprimer ses intérêts, ses idées, ses fantaisies, son imagination dans les travaux personnels réalisés en classe.
- Comprendre les fonctions de l'éducation plastique et pourvoir les réutiliser de façon appropriée en stage.
- S'adapter au langage plastique spécifique du public observé en stage.
- Intervenir de façon pertinente en plaçant ses activités en fonction des besoins et des situations rencontrées.
- Animer une activité d'éducation plastique en stage.
- Gérer le matériel de manière à limiter les gaspillages et à organiser l'espace de travail.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- C. BERNADAC, ASTORI. « Mains et Merveilles, 100 techniques pour créer », Éd. Magnard, 1990.
 B-A. GAILLOT. « Arts plastiques, Éléments d'une didactique critique », Éd. PUF.
 D. LAGOUTTE. « Les arts plastiques, contenus, enjeux et finalités », Coll. Formation enseignants, Paris, 1990.
 G. LANNOY. « Les petits artistes », Éd. Casterman.
 M. MARGOTIN, A. MEDARD. « 50 activités pour créer des livres animés à l'école », Éd. CRDP, 1998.
 Y. MICHAUD. « Enseigner l'Art ? », Éditions Jacqueline Chambon.
 M. RICHARD, S. LEMERISE. « Les arts plastiques à l'école », Éd. Logiques.
 G. TRITTEN. « Mains d'enfants. Mains créatrices », Éd. Delta.
 « Peut-on enseigner l'art ? », École Nationale Supérieure des Beaux- Arts.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE



- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Éducation plastique (1/5)	33,33	40%		60%	Report		60%	Report		60%

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité	Acronyme / numéro de l'UE : UE 4		
	d'Enseignement :	Intitulé complet de l'UE : Formation technique et méthodologique (1)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Expression verbale et gestuelle (1/2)			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 25 (20)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours d'expression verbale et gestuelle se divise en différentes parties.

1. Regard sur moi et sur les autres
 - Voilà pourquoi je suis là aujourd'hui
 - Six milliards d'autres
 - Présentation
 - Le super-héros
 - La fresque
 - Le conte des origines
 - La proxémie
 - Le photolangage (vocabulaire de l'émotion/argumentation)
 - Etc.
2. La transmission d'informations verbales et gestuelles
3. L'improvisation
 - Expression du ressenti
 - Improvisation avec contraintes formelles
 - Improvisation thématique
 - Débat
4. Expression gestuelle
 - Travail avec le masque
 - Le miroir/l'ombre/le pantin
 - Sens propre et figuré/comparaisons et métaphores
5. Exercices techniques
 - Pose de la voix
 - Articulation
 - Intonation
 - Débit
 - Regard
 - Etc.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

À travers la mise en œuvre de situations de communication et un travail sur différents supports, l'étudiant apprendra à vaincre sa timidité, à acquérir de l'assurance, à développer sa créativité, l'esprit de répartie et l'attention à l'autre.

Au terme de l'activité d'apprentissage ainsi que durant chaque séance, les étudiants devront :

- Décoder et mettre en œuvre des situations de communication
- S'exprimer efficacement en public
- Peaufiner le lexique (termes abstraits, vocabulaire lié aux émotions, sensations, ...)
- Utiliser la lecture à voix haute comme outil de relation et de communication
- Improviser un discours
- Utiliser différents supports de manière efficace pour l'expression du sujet
- Créer un personnage de théâtre
- Respecter les consignes
- Faire preuve de créativité et d'imagination

- Faire preuve de rigueur et de cohérence
- Montrer leur bonne volonté et leur enthousiasme
- Être capable de faire preuve de précision tant en ce qui concerne la maîtrise de la langue orale que la maîtrise du geste
- Respecter différents critères techniques tels que l'occupation de l'espace, le positionnement sur le plateau, les interactions entre les comédiens et le public
- Ils devront également maîtriser tout ce qui leur aura été appris concernant le regard, les mimiques, la gestuelle, la voix (le timbre, le volume, le débit, l'articulation, l'intonation, la prononciation)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

N. ANCIEN. « Les ours n'ont pas de problème de parking », Édition Pocket, Collection Nouvelles Voix, 2009.
 A. BROWNE. « Une histoire à quatre voix », Édition Lutin poche de l'école des loisirs, 2004.
 Chr. JAMES. « Le monde est fou », Édition Le Scorpion Masqué, Stratus games.
 « Binvouï le robot », J'aime lire, Hors- série, janvier 2001.
 Un livre pour enfants de la série « Monsieur, Madame », collection Hachette Jeunesse.
 Catalogue de l'exposition « Six milliards d'autres » (Paris 2006) conçue par Yann-Arthus Bertrand.
 Conte chinois : « Voilà pourquoi l'eau de la mer est salée ».
 Film : « Le prénom ».
 « À la recherche de Nicolas », Bande dessinée réalisée en collaboration avec la Province de Liège, la Teignouse, et la Maison du social de la ville de Liège.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EVG (1/2)	33,33	100%					100%			100%

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Autres : dans le cadre du cours d'EVG, les étudiants assisteront à un spectacle et/ou à des animations obligatoires. Les présences sont prises de manière systématique. Un étudiant absent lors d'un cours, d'un spectacle ou d'une animation présentera spontanément un document officiel (CM ou autre) lors du cours suivant pour être excusé.

Lors de l'examen de septembre, les prestations d'EVG seront organisées toutes classes confondues pour que les étudiants soient mis en situation de communiquer à un public. L'étudiant devra effectuer la lecture théâtralisée d'un livre pour enfants de son choix dans la série « Monsieur, Madame » (Hachette Jeunesse) qu'il aura préparée à domicile.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 5	
	Intitulé complet de l'UE : Formation technique et méthodologique (2)	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Madame I. Thomas – ingrid.thomas@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Éducation musicale \(2/5\)](#)
- [Éducation plastique \(2/5\)](#)
- [Expression verbale et gestuelle \(2/2\) \(EVG\)](#)
- [Éducation physique et sportive \(2/5\) \(Sport\)](#)
- [Psychomotricité \(2/5\)](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Compétences 1, 2, 4, 5 et 6.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Compétence 1: d

Compétence 2 : d

Compétence 4 : a + b + c + d + e + f

Compétence 5 : a + b + c + f

Compétence 6 : b + c + d + e + f



MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Éducation musicale (2/5)	20				40%		60%	Report		60%
Éducation plastique (2/5)	20				40%	60%		Report	60%	
EVG (2/2)	20				100%					100%
Sport (2/5)	20				100%			100%		
Psychomotricité (2/5)	20				40%	60%		Report	60%	

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

 heCh CHARLEMAGNE	Unité	Acronyme / numéro de l'UE : UE 5		 WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	d'Enseignement :	Intitulé complet de l'UE : Formation technique et méthodologique (2)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Éducation musicale (2/5)			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 20 (16)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Durant cette formation théorique et pratique, l'étudiant aura l'occasion de s'initier et de se former au travers de différents outils comme l'écoute, le chant, l'expression rythmique et la danse.

L'objectif de cette formation musicale est double. D'abord, il s'agit d'aider chacun à découvrir son propre potentiel, de lui donner la possibilité de l'exprimer dans la joie et la confiance. Ensuite, de montrer au futur éducateur comment la musique au sens large du terme peut être aussi utilisée avant tout sur le terrain comme un outil relationnel.

Contenu plus spécifique :

- Exemples et réalisations d'activités
- Jeux musicaux et danses collectives adaptées
- Partage de pratiques et d'expériences professionnelles
- Musique et mouvement (expression corporelle et danse)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Lors de chaque séance les étudiants devront :

- Faire preuve d'une bonne capacité d'écoute et de respect.
- Oser s'investir, faire confiance et dépasser le regard d'autrui.
- Sortir des clichés et autres jugements.
- Acquérir une plus grande maîtrise de soi et une meilleure gestion émotionnelle.

Au terme de cette activité d'apprentissage les étudiants devront :

- Connaître une large gamme d'activités qui figurent dans le syllabus
- Savoir choisir des d'activités adaptables aux différents publics
- Fixer des objectifs réalistes et adéquats pour chaque activité
- Apprendre un répertoire adapté à tout public, particulièrement à celui des enfants
- Mémoriser différents exercices et applications reliés à l'expression rythmique
- Mémoriser les pas et mouvements de diverses danses collectives

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Nombreuses partitions et sources audio diverses.

Syllabus avec répertoire de chansons.

G. STORMS. « 100 jeux musicaux ».

Fichier « Jeux, Danses et Rythmes du folklore », Éditions « Les Francas ».

Y. GUILCHER. « La danse traditionnelle en France », 2001.

G. VAILLANCOURT. « Musique, musicothérapie et développement de l'enfant », 2005.

A. CARRÉ. « Musique et Handicap », 2006.

E. LECOURT. « Découvrir la musicothérapie », 2005.

C. RIVEMALE. « Musique, thérapie et animation », 1996.

Ph. VIESLET. « L'importance de la musique dans la construction et le développement de l'individu », cours d'Éd. musicale.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE



- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Éd. mus. (2/5)	20				40%		60%	Report		60%

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 5		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage :	Intitulé complet de l'UE : Formation technique et méthodologique (2)		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures :	20 (16)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les étudiants intégreront les fonctions de l'éducation plastique telles que l'observation, l'imagination, la créativité, l'expression artistique, le rôle esthétique et l'approche d'œuvres d'art, l'ouverture, le rôle moteur, la communication. Ils expérimenteront des techniques diverses au départ de matériaux, supports et outils variés. Ces techniques seront abordées par un enchaînement d'exercices semi-dirigés. Ils seront amenés à réutiliser de façon adéquate ces fonctions et ces techniques durant les activités réalisées en stage de façon à ce qu'elles deviennent transférables dans leur future profession d'éducateur spécialisé.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Développer l'observation, la vision en 2 et 3 dimensions, l'habileté manuelle, la créativité, l'expression artistique.
- Expérimenter et apprendre à maîtriser des techniques variées en manipulant matériaux, supports et outils (techniques adaptables aux demandes des personnes que l'éducateur peut rencontrer dans sa profession).
- Développer le sens pratique : « faire tout avec rien ».
- Exprimer ses intérêts, ses idées, ses fantaisies, son imagination dans les travaux personnels réalisés en classe.
- Comprendre les fonctions de l'éducation plastique et pouvoir les réutiliser de façon appropriée en stage.
- S'adapter au langage plastique spécifique du public observé en stage.
- Intervenir de façon pertinente en plaçant ses activités en fonction des besoins et des situations rencontrées.
- Animer une activité d'éducation plastique en stage.

L'étudiant gèrera le matériel de manière à limiter les gaspillages et à organiser l'espace de travail.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Néant.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE



Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Éducation plastique (2/5)	20				40%	60%		Report	60%	

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité	Acronyme / numéro de l'UE : UE 5		
	d'Enseignement :	Intitulé complet de l'UE : Formation technique et méthodologique (2)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Expression verbale et gestuelle (2/2)			
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 20 (16)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours d'expression verbale et gestuelle se divise en différentes parties.

1. Regard sur moi et sur les autres

- Voilà pourquoi je suis là aujourd'hui
- Six milliards d'autres
- Présentation
- Le super-héros
- La fresque
- Le conte des origines

- La proxémie
 - Le photolangage (vocabulaire de l'émotion/argumentation)
 - Etc.
2. La transmission d'informations verbales et gestuelles
3. L'improvisation
- Expression du ressenti
 - Improvisation avec contraintes formelles
 - Improvisation thématique
 - Débat
4. Expression gestuelle
- Travail avec le masque
 - Le miroir/l'ombre/le pantin
 - Sens propre et figuré/comparaisons et métaphores
5. Exercices techniques (pose de la voix, articulation, intonation, débit, regard, etc.)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

À travers la mise en œuvre de situations de communication et un travail sur différents supports, l'étudiant apprendra à vaincre sa timidité, à acquérir de l'assurance, à développer sa créativité, l'esprit de répartie et l'attention à l'autre.

Lors de chaque séance, les étudiants devront :

- Décoder et mettre en œuvre des situations de communication
- S'exprimer efficacement en public
- Peaufiner le lexique (termes abstraits, vocabulaire lié aux émotions, sensations, ...)
- Improviser un discours
- Utiliser différents supports de manière efficace pour l'expression du sujet
- Respecter les consignes
- Faire preuve de créativité et d'imagination
- Faire preuve de rigueur et de cohérence
- Montrer leur bonne volonté et leur enthousiasme
- Faire preuve de précision tant en ce qui concerne la maîtrise de la langue orale que la maîtrise du geste
- Respecter différents critères techniques tels que l'occupation de l'espace, le positionnement sur le plateau, les interactions entre les comédiens et le public
- Ils devront également maîtriser tout ce qui leur aura été appris concernant le regard, les mimiques, la gestuelle, la voix (le timbre, le volume, le débit, l'articulation, l'intonation, la prononciation)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

N. ANCIEN. « Les ours n'ont pas de problème de parking », Édition Pocket, Collection Nouvelles Voix, 2009.

A. BROWNE. « Une histoire à quatre voix », Édition Lutin poche de l'école des loisirs, 2004.

Chr. JAMES. « Le monde est fou », édition Le Scorpion Masqué, Stratus games.

Film : « Le prénom ».

« À la recherche de Nicolas », Bande dessinée réalisée en collaboration avec la Province de Liège, la Teignouse, et la Maison du social de la ville de Liège.

Conte chinois : « Voilà pourquoi l'eau de la mer est salée ».

« Binvoui le robot », J'aime lire, Hors-série, janvier 2001.

Un livre pour enfants de la série « Monsieur, Madame », collection Hachette Jeunesse.

Catalogue de l'exposition « Six milliards d'autres » (Paris 2006) conçue par Yann-Arthus Bertrand.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EVG (2/2)	20				100%					100%

Autres (à préciser) :

Dans le cadre du cours d'EVG, les étudiants assisteront à un spectacle et/ou à des animations obligatoires.

Les présences sont prises de manière systématique.



Un étudiant absent lors d'un cours, d'un spectacle ou d'une animation présentera spontanément un document officiel (certificat médical ou autre) lors du cours suivant pour être excusé.

Lors de l'examen de juin ou de septembre les prestations d'EVG seront organisées toutes classes confondues pour que les étudiants soient mis en situation de communiquer à un public.

Pour l'examen de septembre, l'étudiant devra :

- improviser, à partir d'une image qu'il choisira, une histoire mettant en scène une personne dans la peau de laquelle il se glissera (selon différents critères qui permettront de la caractériser) ;
- improviser une description et une narration (distanciation) dans un jeu du journaliste radio.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 5	
	Intitulé complet de l'UE : Formation technique et méthodologique (2)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Éducation physique et sportive (2/5)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 18 (16 ⁵ / 12h Sport et 4.5h Module de manutention)			



CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Organisation d'activités en salle (jeux de ballons, raquettes, opposition, collectifs).

Module « manutention ».

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Maîtriser des techniques sportives individuelles et collectives (tennis de table, volleyball, basketball, badminton, ...).
- Développer un esprit d'équipe et de fair play au travers des différentes activités proposées.
- Apprendre les gestes de base de la manutention des personnes et veiller à se préserver des maux de dos.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 5	
	Intitulé complet de l'UE : Formation technique et méthodologique (2)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychomotricité (2/5)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 18 (16)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Construction pratique d'une séance de psychomotricité.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Construire une séance de psychomotricité en fonction d'un thème, du matériel, ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

B. DE LIÈVRE, L. STAES. « La psychomotricité au service de l'enfant », Éd. De Boeck, 2012
M. FRANCOLTE, G. NAMUROIS, J-M. CRIELAARD. « Récréations et jeux à l'école maternelle – 92 fiches de jeux pour les 3 à 6 ans », CERKI ULG, 1999 ou Éditions Megaform, 1999
M. FRANCOLTE. « Éduquer par le mouvement », Éd. De Boeck
S. & J. CHOQUE. « Les animations pour les personnes âgées », Éd. Lamarre
E. ALLÈGRE, J. GASSIER. « 85 fiches d'animation pour les personnes âgées », Éd. Elsevier Masson
J. CHOQUE, O. QUENTIN. « Gym douce pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite », Éd. Amphora

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychomotricité (2/5)	20				40%	60%		Report	60%	

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle.

Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 6 Intitulé complet de l'UE : Approche psychologique et éducative (1)	
ECTS : 3	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Madame N. Ganser – natganser@yahoo.fr		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Psychologie du développement de l'enfant \(Psy Dév\)](#)
- [Psychomotricité \(1/5\)](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1 (d), 4 (a-c), 5 (b-c-f), 6 (a-b-c-d).

Acquis d'apprentissage de l'UE

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :



- Décrire et expliquer les grandes étapes du développement de l'enfant de 0 à 12 ans.
- Énoncer et utiliser les grilles de lecture et les outils conceptuels proposés pour (1/d) décrire des situations concrètes, les analyser (4/a) et formuler des hypothèses (4/c – 5/b) sur celles-ci.
- Connaître les différents aspects théoriques relatifs à l'éducation perceptivo-motrice, à la personne âgée et à la personne handicapée (4, 5, 6).
- Identifier les facteurs de développement, les fragilités, les ressources et les compétences des personnes (5/c).
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin (5/f).
- Pointer les éléments qui lui permettent de nouer et d'entretenir une relation de personne à personne (les parents, les enfants, les professionnels, ...) en adoptant un positionnement professionnel (6/a).
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) (6/b).
- Elaborer des modes de relations singulières, ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte (6/c).
- Identifier des modalités d'interactions respectueuses des autres et de lui-même (6/d).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psy Dév	75					100%			100%	
Psychomotricité (1/5)	25					100%			100%	

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 6	
		Intitulé complet de l'UE : Approche psychologique et éducative (1)	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie du développement de l'enfant		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 45 (36)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Vie prénatale et naissance, développement de l'enfant de la naissance à douze ans, envisagé dans ses aspects affectif, social, psychomoteur et intellectuel.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Décrire et expliquer les grandes étapes du développement de l'enfant de 0 à 12 ans.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

H. BEE, D. BOYD. « Les âges de la vie », De Boeck, 2003, Bruxelles.
H.L. BEE, S.K. MITCHELL. « Le développement humain », Erpi, 1995, Montréal.
J. BIDEAUD, O. HOUDE, J-L. PEDINIELLI. « L'homme en développement », Puf, 2004, Paris.
M. DAVID, G. APPEL. « Loczy ou le maternage insolite », Éres, 2012, Paris.
R. DELDIME, S. VERMEULEN. « Le développement psychologique de l'enfant ». De Boeck-Wesmael, 1987, Bruxelles.
A. JACQUARD. « Moi et les autres - Initiation à la génétique », Points, 2009, Paris.
S. JAY GOULD. « La mal-mesure de l'homme », Odile Jacob, 1997, Paris.
J. LAPLANCHE, J-B. PONTALIS. « Vocabulaire de la psychanalyse », Puf, 1967, Paris.
P. OSTERRIETH. « Introduction à la psychologie de l'enfant », De Boeck, 2004, Bruxelles.
E. PICKLER. « Se mouvoir en liberté dès le premier âge », Puf, 1979, Paris.
H. PIERON. « Vocabulaire de la Psychologie », Puf, 1951, Paris.
B. PIERREHUMBERT. « Le premier lien - Théorie de l'attachement », Odile Jacob, 2003, Paris.
B. REYMOND-RIVIER. « Le développement social de l'enfant et de l'adolescent », Mardaga, 1986, Liège.
C. TOURETTE, M. GUIDETTI. « Introduction à la psychologie du développement - Du bébé à l'adolescent », Armand Colin, 2002, Paris.
M. VERNON, K. HUFFMAN et al. « Psychologie en direct », Modulo, 1995, Montréal.
Ouvrage collectif. « Introduction à la psychologie de l'enfant », Mardaga, 1981, Liège.
Le bébé est une personne, L'odyssée de la vie, La mesure de l'intelligence (supports audio visuels).



MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psy Dév	75					100%			100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 6	
	Intitulé complet de l'UE : Approche psychologique et éducative (1)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychomotricité (1/5)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 12 (11)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Notions théoriques de psychomotricité adaptée aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes handicapées :

- notions de base de l'éducation perceptivo-motrice ;
- développement des aptitudes perceptives et des grands mouvements fondamentaux ;
- utilisation des circuits en éducation perceptivo-motrice ;
- évaluation perceptivo-motrice des jeunes enfants.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Connaître les différents aspects théoriques relatifs à l'éducation perceptivo-motrice.
- Connaître les différents aspects théoriques relatifs à la personne âgée.
- Connaître les différents aspects théoriques relatifs à la personne handicapée.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- B. DE LIÈVRE, L. STAES. « La psychomotricité au service de l'enfant », Éd. De Boeck.
M. FRANCOITTE, G. NAMUROIS, J-M. CRIELAARD. « Récréations et jeux à l'école maternelle ».
M. FRANCOITTE. « Éduquer par le mouvement », Éd. De Boeck.
S. & J. CHOQUE. « Les animations pour les personnes âgées », Éd. Lamarre.
E. ALLÈGRE, J. GASSIER. « 85 fiches d'animation pour les personnes âgées », Éd. Elsevier Masson.
J. CHOQUE, O. QUENTIN. « Gym douce pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite », Éd. Amphora.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychomotricité (1/5)	25					100%			100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 7 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (1)	
ECTS : 10	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 2 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référé(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Monsieur A. Dohogne – alexandre.dohogne@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Didactique éducative et préparation au stage \(Didactique\)](#)
- [Maîtrise de la langue écrite \(MLE\)](#)
- [Expression écrite](#)
- [Accompagnement psycho-éducatif \(ACPE\)](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1 (a/c/d/f) – 2 (c) – 4 – 5.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- S'exprimer avec clarté et précision tant à l'oral qu'à l'écrit pour chacune des activités d'apprentissage.
- Compétence 1 : a + b + c
- Compétence 4 : a + b + c + d + f
- Compétence 5 : c + f



MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Didactique	30	20%	30%			50% (30%)		Report	80%	
MLE	20	20%				(20%) 80%			100%	
Expression écrite	20	60%			(60%)	40%			100%	
ACPE	30	30%	50%			20% (50%)		Report	70%	

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 7	
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (1)	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Didactique éducative et préparation au stage		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
Nombre d'heures : 60 (48)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les différents secteurs d'activité de l'éducateur ; la convention de stage ; le professionnalisme : l'accompagnement psycho-éducatif, l'autorité, l'observation, la résonance interne ; la posture professionnelle ; approche des émotions et analyse des situations interpellantes rencontrées en stage.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Appréhender les différents secteurs d'activité de l'éducateur.
- Négocier une demande de stage.
- Réfléchir au rôle spécifique de l'éducateur et aux attitudes professionnelles à développer.
- Analyser des situations vécues sur le terrain.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Elles seront précisées dans les notes de cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE



- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Didactique	30	20%	30%			50% (30%)		Report	80%	

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 7	
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (1)	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Maîtrise de la langue écrite		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
Nombre d'heures : 45 (39)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours de maîtrise de la langue écrite de première année consiste à revoir toutes les règles grammaticales, orthographiques, et syntaxiques qui seront utiles à l'étudiant afin de pouvoir rédiger différents écrits dans un français correct. Tout un chapitre sera également consacré à la conjugaison et à l'accord du verbe. Enfin, une partie du cours sera consacrée à l'apprentissage de termes de vocabulaire liés à la profession de l'éducateur.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

À la fin de l'année, l'étudiant devra être capable :

- d'utiliser les structures grammaticales et un vocabulaire adéquats ;
- d'utiliser correctement le système de ponctuation ;
- de veiller à la lisibilité et à la mise en page ;
- d'écrire un texte dans une orthographe excellente (orthographe grammaticale et orthographe d'usage).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Bescherelle, dictionnaire, ouvrages grammaticaux, etc.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE



- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MLE	20	20%				(20%) 80%			100%	

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 7	
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (1)	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Expression écrite		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
Nombre d'heures : 45 (36)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le module d'expression écrite se base sur quatre parties. La première concerne l'écriture de texte selon différents critères (la narration, la description, le portrait). La deuxième partie concerne l'apprentissage de la rédaction d'un résumé. La troisième concerne les jeux de langage. La quatrième se rapporte aux écrits professionnels rencontrés par les étudiants sur leurs différents lieux de stage.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

À la fin du module, l'étudiant devra être capable de rédiger un texte narratif en tenant compte des différents critères vus en classe. Il devra également être capable d'y intégrer les contraintes de langages vus dans la troisième partie du cours (les jeux de langage). Il devra également être capable de rédiger un résumé selon les critères travaillés en classe. À la fin du module l'étudiant devra être capable de maîtriser les contenus suivants :

1. La narration-La description-Le portrait

Étude et mise en application du style direct, du style indirect, et du style indirect libre à travers différents exercices et ateliers d'écriture.

Étude des différents points de vue qui apparaissent dans un récit (point de vue du narrateur, point de vue d'un personnage, point de vue extérieur...) à travers différents ateliers d'écriture.

Exercices lexicaux (atmosphère, vocabulaire des sens, rencontres, etc.)

2. Le résumé

Compréhension de texte, apprentissage du découpage en paragraphes, exhaustivité et concision, utilisation des connecteurs logiques, travail sur la syntaxe.

3. Les jeux de langage

Apprentissage et mise en application de différents jeux de langage. Exploration de l'imaginaire et exploitation de l'imagination.

4. Pouvoir réaliser un écrit professionnel en tenant compte des différents critères qui le caractérisent. L'étudiant doit être capable de rédiger un texte dans un français correct, en s'appuyant sur les acquis du cours de maîtrise de la langue écrite.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Néant.



MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Expression écrite	20	60%			(60%)	40%			100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 7	
	Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (1)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Accompagnement psycho-éducatif		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
Nombre d'heures : 60 (48)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

L'étudiant sera amené à découvrir, dans des interventions spontanées, des obstacles à la communication selon Gordon. Il apprendra comment les éviter, développera la technique adéquate à utiliser en fonction de la situation : agir en prévention par message-je ou par modification de l'environnement, pratiquer l'écoute passive, l'écoute active, utiliser le message-je de confrontation ou communication non-violente, entamer une démarche de résolution de conflits sans perdant.

L'étudiant découvrira les techniques de Validation (selon Naomi Feil) à utiliser pour communiquer avec les personnes atteintes de différents stades de démence.

L'étudiant sera amené à réfléchir à tout ce dont il a besoin pour construire une activité d'animation tout en accompagnant les bénéficiaires.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Découvrir la notion d'accompagnement dans les activités qu'il mettra en place en situation professionnelle, la préparation de consignes et d'activités, l'importance des objectifs, les obstacles à la communication, l'écoute active, le « message-je », la Validation. L'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis et entraîné ces compétences professionnelles de base au niveau de ses préparations d'activités, de la maîtrise de l'expression en Je, du reflet, de la reformulation, de son souci d'éviter d'utiliser les obstacles à la communication et d'en corriger les effets, de la Validation.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- L. ADAMS. « Communication efficace – Pour des relations sans perdant », Le Jour Éditeur, 1993.
M. CAPUL & M. LEMAY. « De l'éducation spécialisée », Ed. Eres, 1996.
C. CUNGI. « Savoir s'affirmer », 2001.
A. FABER & E. MAZLICH. « Parler pour que les enfants écoutent - Ecouter pour que les enfants parlent », Ed. Relations plus, 2002.
N. FEIL. « Validation – mode d'emploi », Édition Pradel, 1997.
D. FELDMAN & JP. PES. « L'écoute - Les bonnes stratégies pour mieux écouter et se faire écouter », Editions Jouvence, 2002.
T. GORDON. « Parents efficaces – Une autre écoute de l'enfant », Marabout, 2004.
H. JAOUI. « Le guide de la réussite et de l'épanouissement », France Loisirs, 2000.
M. LANDRY. « Processus clinique en éducation spécialisée », Chronique sociale, 2006.
M. ROSENBERG. « La communication non violente au quotidien », 2003.
A. VAN STAPPEN. « Petit cahier d'exercices de communication non violente », Editions Jouvence, 2010.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ACPE	30	30%	50%			20% (50%)		Report	70%	

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne
Implantation : Liège - Rivageois

Catégorie : Pédagogique
Section / Sous-section : Educateurs Spécialisés

Bachelier professionnalisant – Type court

Bloc 1

Bloc 2

Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 8 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (2)	
ECTS : 17	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 3 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE 16)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Madame C. Vandermeulen – catherine.vandermeulen@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Bureautique](#)
- Ateliers de pratique professionnelle (APP)
- [Stage](#)
- Groupe d'approfondissement de la pratique (GAP)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

L'unité constituant une activité d'intégration professionnelle, les six compétences du référentiel de compétences de l'éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif sont visées par celle-ci.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Répondre au profil de compétences défini par la convention de stage « 1^{ère} année » (voir [tableau](#) à la fin du document pour un résumé de ces compétences).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Bureautique	5		30%			70% (30%)			100%	
Stage	95	Voir rubrique « autres »								
GAP	0	Voir rubrique « autres »								

Autres (à préciser) :

L'évaluation de l'UE se base sur :



- Pour le stage : une évaluation globale basée sur le profil de compétences annoncé dans la convention de stage, elle-même annexée au RGEJ.
- Pour le GAP : aucune évaluation spécifique, si ce n'est la présence active et participative (qui est prise en compte dans le profil de compétences établi à l'issue du stage).

Conformément au point 9.2.1. du RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'examens de l'enseignement.

Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 8		
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (2)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Bureautique			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures : 10 (9)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Analyse des diverses touches de fonctions (autres que l'alphabet).
- Analyse de l'écran de Word.
- Règles de typographie + exercices.
- Mises en forme de texte en utilisant les fenêtres : Police, Paragraphe, Bordure, Puce, ...
- Courrier administratif, théorie sur la disposition d'une lettre + diverses fonctions de traitement de texte (marge, tabulation, en-tête et pied de page,...) + exercices.
- Insertion d'images et formes dans un document.
- Gestion d'un long document, rapport de stage (pagination, notes de bas de pages, table des matières, hiérarchisation des titres, style, bibliographie, ...).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Le cours de bureautique est nécessaire dès la première année d'études étant donné que les étudiants doivent rédiger leur rapport de stage. De plus, lors de leur pratique dans divers établissements, ils seront amenés à rédiger du courrier et à réaliser des rapports ou autres documents informatisés destinés à des autorités supérieures dont des juges de la jeunesse. L'utilisation du traitement de texte devient indispensable pour tous travaux administratifs. Ainsi, durant ce cours, ils auront acquis plusieurs notions de base qui leur permettront d'utiliser cet outil de manière indépendante et adéquate.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

G. DESCHAMPS. « Word 2010, le guide complet », Éditions Micro application.
 F. LIPMANNE. « Le courrier, communication et bureautique », Éditions Labor.
 F. LIPMANNE. « La disposition de textes », Éditions Labor.
 « Word 2010, tout en couleur », Éducativ, Collection Wysiwyg.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |



MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Bureautique	5		30%			70% (30%)			100%	

Autres :

L'épreuve du mois de juin est un examen pratique : évaluation de la présentation du rapport de stage.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 8	
	Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (2)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Stage		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 140			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Durant cinq semaines, prestées à temps plein dans une institution répondant aux critères précisés dans la convention de stage, l'étudiant découvrira et exercera les compétences professionnelles attendues de l'éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Sont précisés et détaillés dans la convention de stage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Convention de stage)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Néant.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Stage de pratique professionnelle et encadrement pédagogique défini dans la convention de stage) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se base sur le profil de compétences annoncé dans la convention de stage, elle-même annexée au RGEJ. La note intervient pour une part de 95 % dans l'évaluation de l'UE.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)


REMARQUES ÉVENTUELLES

Lorsque le nombre et/ou la durée des absences compromettent l'aptitude à effectuer une activité d'intégration professionnelle, la Direction de Catégorie peut décider du refus d'accès à l'activité et d'inscription à l'épreuve.

En particulier, la présence en classe aux cours de Didactique éducative et préparation au stage, Éducation musicale, Éducation plastique, Éducation physique et sportive, Psychomotricité, Accompagnement psycho-éducatif, Expression verbale et gestuelle, Bureautique est indispensable pour pouvoir prestre le stage professionnel. Les présences en classes seront systématiquement relevées.

Par ailleurs, conformément au point 9.2.1. du RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'examens de l'enseignement.

Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages.

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois
	Catégorie : Pédagogique Section / Sous-section : Educateurs Spécialisés Bachelier professionnalisant – Type court <input type="checkbox"/> Bloc 1 <input checked="" type="checkbox"/> Bloc 2 <input type="checkbox"/> Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 9	
	Intitulé complet de l'UE : Cadre institutionnel et juridique (2)	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Monsieur P.J. Plumier – pierre-jacques.plumier@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Organisation et gestion des établissements et des services \(OGS\)](#)
- [Droit](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Compétences 1, 3 et 4.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- comprendre ses responsabilités d'éducateur vis-à-vis de la sécurité des bénéficiaires ;
- être attentif aux situations à risques dans la vie courante ;
- mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- connaître le fonctionnement des différentes institutions jouant un rôle dans divers domaines de compétence et porteurs d'emplois pour leur spécialité ;
- connaître et comprendre le contexte général du droit de l'aide sociale en Belgique ;
- savoir interpréter correctement un texte juridique en matière du droit de l'aide sociale et connaître sa place dans la hiérarchie des normes ;
- avoir une vision générale de l'organisation des juridictions de l'ordre judiciaire ;
- connaître et comprendre les principes légaux en matière d'aide ou d'action sociale afin de pouvoir orienter correctement les bénéficiaires ;
- être capable de mettre en œuvre les connaissances acquises afin de résoudre un cas pratique et de transposer à des situations nouvelles des solutions déjà rencontrées ;

- comprendre les questions posées afin d'y répondre correctement ;
- connaître ses limites et agir professionnellement en conséquence.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.



Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
OGS	55				50%		50%	50%		50%
Droit	45					100%			100%	

Autres :

L'examen d'OGS se base sur un travail écrit qui est discuté à l'examen oral. En cas d'absences trop nombreuses lors des présentations faites en classes un travail spécifique et conséquent sera demandé à l'étudiant en vue qu'il puisse améliorer sa note de participation.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 9	
		Intitulé complet de l'UE : Cadre institutionnel et juridique (2)	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Organisation et gestion des établissements et des services		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 30 (24)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours de première année portant le même intitulé, à savoir les secteurs déjà présentés et qui sont :

- Les organisations relevant de la protection maternelle et infantile et de l'accueil de l'enfance ;
- Les organisations relevant de la politique de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse ;
- Les organisations relevant de la politique de la santé et de la santé mentale ;
- Les organisations relevant de la politique en faveur des personnes handicapées ;
- Les organisations relevant de la politique de l'emploi et de la réinsertion socioprofessionnelle ;
- Les organisations relevant de la politique de l'éducation permanente et de la créativité de l'enseignement ;
- Les organisations relevant de la politique de la justice ;
- Les organisations relevant de la politique de l'action sociale ;
- Les organisations relevant de la politique des personnes âgées ;
- Les organisations relevant de la politique d'accueil et d'intégration des personnes étrangères ;
- Les organisations relevant de la politique d'aide à la famille.

Le cours d'OGS du deuxième bloc à pour objectif de vous faire découvrir un ensemble de services concrets où travaillent des éducateurs spécialisés. Il s'agira pour chaque étudiant de présenter le fonctionnement concret de leur lieu de stage et la place qu'y occupe l'éducateur professionnel, en adoptant un regard d'analyse critique (au sens positif du terme). Autrement dit l'étudiant devra être capable de présenter l'organisation du service à la fois dans ses qualités de fonctionnement et dans ses éventuels dysfonctionnements.

L'étudiant devra, de plus, être capable d'identifier une problématique relative à la qualité de travail de l'éducateur dans ce cadre organisationnel. Cette problématique peut porter sur des conditions structurelles de travail, sur des questions éthiques, sur l'adéquation de comportements ou de choix d'actions face à une population ; sur des pratiques spécifiques à l'organisation interne du service, etc (ces problématiques pourraient éventuellement servir de base pour un futur TFE). Elle devra être suffisamment élaborée pour permettre un débat entre les étudiants participants au cours.

L'attitude professionnelle est requise au cours d'OGS. Chaque étudiant qui présente est investi du statut « d'expert des situations concrètes vécues dans l'institution », chaque étudiant qui assiste aux présentations se voit considéré comme un professionnel réactif et réflexif, en formation.

Concrètement, une présentation orale et un travail écrit seront réalisés par chaque étudiant dans le cadre du cours. Le travail de contenu se fait donc pendant le cours en assistant et participant aux présentations des autres étudiants, la présence y est donc obligatoire et l'absence sanctionnée.

La présentation orale

La présentation orale vise à exposer l'organisation du service où l'étudiant a été stagiaire afin :

- de montrer le cadre théorique dans lequel le service prend place (références au syllabus et à la matière OGS de bloc 1) ;
- d'expliquer concrètement le fonctionnement du service (l'organisation pratique) ;
- d'exposer clairement le rôle et travail des éducateurs dans ce service ;
- d'identifier une problématique particulière qu'y rencontre les éducateurs en soulevant les enjeux positifs et négatifs de celles-ci pour le travail d'accompagnement.

L'objectif est que chaque étudiant bénéficie de l'expérience de ses condisciples afin d'élargir sa perception des possibilités et conditions d'exercice du métier d'éducateur.

Les présentations orales devront être stimulantes pour les autres étudiants, un support visuel peut être envisagé pour autant que sa mise en place n'empiète pas sur le temps de présentation. Cette présentation doit être de qualité « professionnelle », autrement dit, présentable devant une « autorité ».

Dix minutes de présentation sont prévues pour chaque étudiant, à celles-ci s'ajoutent dix minutes de débats environs.

La présentation écrite

Le travail écrit de cinq pages dactylographiées (Times NR 12, interligne 1½, marges 2,5, justifié) devra reprendre les éléments de la présentation orale. Le brouillon de ce travail devrait idéalement être terminé à la fin de la séance de préparation de l'exposé oral.

L'objectif est d'obtenir un document qu'un étudiant *Lambda* de deuxième année pourrait lire afin d'obtenir une bonne idée du service concerné et du type de tâches qui l'attendent s'il s'y rend. Le travail écrit sera autonome par rapport à la présentation orale.

Ce travail comportera cinq dimensions:

1. Un résumé des aspects institutionnels théoriques pertinents et les liens clairs entre ceux-ci et le service présenté ;
2. Les différents acteurs assumant un rôle dans le service ;
3. L'organisation concrète du service du point de vue de l'activité de l'éducateur (pas celui des bénéficiaires) ;
4. le rôle spécifique de l'éducateur ;
5. Une problématique pertinente face à laquelle se trouve confronté l'éducateur dans ce service.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres.
- Connaître le fonctionnement des différentes institutions jouant un rôle dans divers domaines de compétence et porteurs d'emplois pour leur spécialité.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

L'étudiant est invité à se reporter aux notes de cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
OGS	55				50%		50%	50%		50%

Autres :

L'évaluation s'effectue en trois temps :

- une évaluation de la participation (50% de la note finale sous réserve d'un minimum de 8/20 pour chacune des deux présentations orale et écrite)
- une évaluation des présentations orale et écrite (respectivement environs 20% et 30% de la note finale)
- une rencontre finale professeur/étudiant pendant la session d'examen, où l'étudiant et le formateur examinent le résultat des deux évaluations ci-dessus afin de définir ensemble, dans une attitude professionnelle, la note finale sur base des critères cités dans le document présent. Attention cependant, la note finale ne sera pas arrondie à l'unité supérieure vu que le dispositif assure dès le départ à l'étudiant présent au cours, une note de réussite de 10/20 en participation.
Cette rencontre fait partie intégrante du dispositif formatif, y compris en seconde session.

Critères d'évaluation de la participation :

Chaque étudiant présent à l'ensemble des séances et témoignant d'un minimum de « présence intellectuelle » est assuré d'obtenir un 10/20 pour cette partie.



Cette note sera améliorée en fonction de la régularité de la participation de l'étudiant, de la qualité de ses interventions, de ses attitudes d'écoute active, ... Elle sera diminuée en fonction des absences non-justifiées, de l'attitude non professionnelle, des interventions à mauvais escient, ...

La présentation orale ainsi que le travail écrit font également l'objet de critères d'évaluation très précis qui sont communiqués aux étudiants.

En cas d'absences trop nombreuses lors des présentations faites en classes un travail spécifique et conséquent sera demandé à l'étudiant en vue qu'il puisse améliorer sa note de participation.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 9	
		Intitulé complet de l'UE : Cadre institutionnel et juridique (2)	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Droit		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
	Nombre d'heures : 15 (13 ⁵)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours se veut une introduction au droit de l'aide sociale afin de permettre aux étudiants de se familiariser avec cette matière sans entrer dans les détails d'une spécialisation dans le domaine. Ainsi, après un rappel des notions nécessaires à la bonne compréhension du cours telles que les sources du droit, la hiérarchie des normes et la pyramide judiciaire, nous présenterons le mode de fonctionnement et les missions du CPAS. Ensuite, nous passerons en revue une sélection des aides de base proposées par le CPAS :

- La procédure concernant une demande d'aide
- Le Droit à l'Intégration Sociale (DIS)
- Les Emplois Subventionnés via le CPAS
- L'aide sociale financière équivalente au revenu d'intégration sociale (ERIS)

- Le Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS)
- Le Revenu d'Intégration Sociale (RIS)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Connaître et comprendre le contexte général du droit de l'aide sociale en Belgique ;
- Savoir interpréter correctement un texte juridique en matière du droit de l'aide sociale et connaître sa place dans la hiérarchie des normes ;
- Avoir une vision générale de l'organisation des juridictions de l'ordre judiciaire ;
- Connaître et comprendre les principes légaux en matière d'aide ou d'action sociale afin de pouvoir orienter correctement les bénéficiaires ;
- Être capable de mettre en œuvre les connaissances acquises afin de résoudre un cas pratique et de transposer à des situations nouvelles des solutions déjà rencontrées ;
- Comprendre les questions posées afin d'y répondre correctement ;
- Connaître ses limites et agir professionnellement en conséquence.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Le site Internet <http://www.ocmw-info-cpas.be> et les fiches parlementaires disponibles sur le site Internet de la Chambre des représentants (<http://www.lachambre.be>).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Droit	45					100%			100%	

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 10 Intitulé complet de l'UE : Éducation pour la santé	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
Coordonnées des enseignant(e)s-référent(e)s de l'UE, responsables du regroupement des cotes : Madame M. Mailleux – magali.mailleux@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Éducation pour la Santé \(EDSA\)](#)
- [Psychologie : Thématiques psychosociales](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Compétences 1, 2, 4, 5 et 6.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Compétence 1 : a + c + d

Compétence 2 : a + c + d + e + f

Compétence 4 : a + b + f

Compétence 5 : a + b + c

Compétence 6 : f



MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EDSA	50				30%	70%		Report	70%	
Thématiques psychosociales	50				70%	30%		Report	30%	

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les critères de réussite de l'UE sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 10			
		Intitulé complet de l'UE : Éducation pour la santé			
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Éducation pour la santé				
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures : 45 (36)					

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Mode de vie et santé : les maladies liées à notre mode de vie, les habitudes de vie les plus nuisibles pour notre santé, bilan général de notre mode de vie.
- La sédentarité : bilan de sa condition physique, effets secondaires liés à la sédentarité, bienfaits physiques et psychologiques de l'activité physique, pistes et réflexion quant à la reprise d'une activité sportive.
- La « malbouffe » : le rôle des aliments, équilibre alimentaire et solutions pour mieux manger, les risques liés aux régimes « miracles », les cas de l'anorexie et de la boulimie, lecture des étiquettes alimentaires.
- Le stress : les effets physiologiques du stress, les symptômes associés au stress, les techniques de relaxation.
- Les assuétudes : généralités et définitions, les différents stades de consommation, les risques liés à l'usage des stupéfiants, classification et fonctionnement des différentes drogues.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Nommer les habitudes de vie les plus nuisibles à la santé et en décrire les conséquences.

- Décrire les conséquences de l'inactivité physique sur la santé ainsi que les bienfaits de la pratique régulière d'une activité physique.
- Décrire les conséquences d'une mauvaise alimentation sur la santé et connaître les principes pour élaborer une alimentation saine et équilibrée.
- Connaître les conséquences du stress sur la santé et comprendre le mécanisme de la relaxation.
- Faire le bilan de son mode de vie et de ses conséquences sur la santé afin de tenter d'éliminer certaines mauvaises habitudes et augmenter ainsi son espérance et sa qualité de vie.
- Décrire le fonctionnement de la dépendance et connaître les conséquences de l'usage de certains produits sur le corps humain : drogues, tabac, alcool, médicaments.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

J. AUDERSET. « Se droguer, c'est risqué ». Collection Hydrogène, Éditions de la Martinière, 2001.
R. CHEVALIER. « À vos marques, prêts, santé ! ». Éditions ERPI.
« L'encyclopédie de la Santé ». Le Soir, VIVIO, 2006.
« Un autre regard sur les drogues ». Infor-drogues.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE



- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EDSA	50				30%	70%		Report	70%	

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 10		
		Intitulé complet de l'UE : Éducation pour la santé		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage :	Psychologie : thématiques psychosociales		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
	Nombre d'heures : 25 (20)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Nous partons du postulat que la « santé » est un « état dynamique » où l'individu construit son équilibre psychique en inter-relations avec son environnement (social, matériel,...). Parmi les divers facteurs qui déterminent une situation de « santé » globale, nous envisagerons certaines thématiques « psychosociales » que le professionnel rencontre régulièrement dans sa pratique et qui manifestent une rupture de cet « équilibre » de la personne (thématiques psychosociales que les étudiants pourraient être amenés à rencontrer dans leur travail d'éducateur).

Ex. de thématiques proposées : assuétudes, troubles alimentaires, suicide, violence et délinquance, violences intrafamiliales. D'autres thématiques peuvent être proposées par les étudiants.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant :

- sera capable d'analyser les mécanismes psychosociaux qui déterminent les comportements ;
- développera sa capacité à prendre distance par rapport à ses propres perceptions d'autrui ;
- tiendra compte de la complexité des situations pour construire une approche individualisée ;
- développera une approche déontologique ;
- nommera les principes qui fondent des interventions professionnelles spécifiques à la prévention et/ou l'intervention ;
- élaborera une animation de prévention sur une des thématiques psychosociales.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir syllabus – et prises de contacts avec des professionnels.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Thématiques psychosociales	50				70%	30%		Report	30%	

En cas d'absence justifiée (par certificat médical) à une partie significative (définie par le professeur) ou à l'entièreté du processus, les professeurs de l'AA pourraient se concerter pour évaluer la possibilité d'un travail de récupération en seconde session.

Ce travail consisterait en une recherche sur une thématique autre que celle présentée dans cette AA, incluant les contacts avec 2 experts, la création d'un dossier thématique (écrit conceptuel), l'élaboration de réflexions sur le rôle de l'éducateur face à la thématique, et la création d'une fiche animation (avec cadre, contenu, ...). Dossier d'une quinzaine de pages (max 20).

L'évaluation prendrait en compte la qualité de l'écrit au niveau du contenu et de la forme du dossier ainsi que le sens éducatif des réflexions et leur transposition dans la fiche animation.

En cas d'absences non justifiées à une partie significative (définie par le professeur) ou à l'entièreté du processus, il n'existe aucune possibilité de récupération en seconde session.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 11 Intitulé complet de l'UE : Écrits professionnels, expression orale et écrite	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées des enseignant(e)s-référent(e)s de l'UE, responsables du regroupement des cotes : Monsieur Th. Vandewalle – thierry.vandewalle@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Éducation aux médias \(Éd Médias\)](#)
- [Éducation aux TIC \(Éd TIC\)](#)
- [Expression écrite et orale \(1/3\)](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Compétences 1 et 3.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Compétence 1 : c + d + f

Compétence 3 : c + e



MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Éd Médias	25						100%			100%
Éd TIC	25					100%			100%	
Expression écrite et orale	50				40%	30%	30%	40%	30%	30%

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 11		
		Intitulé complet de l'UE : Écrits professionnels, expression orale et écrite		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Éducation aux médias			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
	Nombre d'heures : 15 (13 ⁵)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Dans le domaine de la vidéo :

- analyser et évaluer des productions audiovisuelles ;
- concevoir et réaliser un vidéogramme ;
- maîtriser les composantes correspondantes du langage de la communication audiovisuelle.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Formats et standards vidéo.

La prise de vue : cadrage, plans, axes, mouvements de caméra.

Le synopsis, le scénario, le découpage technique.

Les principes du montage vidéo.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

M. BARBIN. « Le guide Marabout du caméscope », Allier, Marabout Pratiques, 1993.

« L'audiovisuel pour tous », Lyon, Éd. Chronique Sociale, Coll. « Eveil », 1983.

Collectif. « 101 conseils pour filmer au caméscope », Aartselaar (Belg.), Éd. Chantecler, 1993.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |



MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ed Médias	25						100%			100%

Autres :

L'examen consiste en la défense orale du vidéogramme réalisé par chaque groupe d'étudiant(e)s.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 11		
		Intitulé complet de l'UE : Écrits professionnels, expression orale et écrite		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Éducation aux TIC			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures : 15 (13 ⁵)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Création d'un PowerPoint, animations, transitions et chronométrage, déroulement automatique, exposé.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Maîtrise d'un outil informatique dans le but de pouvoir faire un exposé ou conférence.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Néant.



MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Éd TIC	25					100%			100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 11	
		Intitulé complet de l'UE : Écrits professionnels, expression orale et écrite	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Expression écrite et orale (1/3)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 60 (48)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Synthèses d'articles
- Contrôle de la langue écrite
- Prise de notes
- Collecte et classement de sources
- Analyse et rédaction de documents
- Exposés individuels et en groupe
- Animation de débat
- Improvisation en groupe

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Synthétiser un article professionnel

Contrôler sa propre production écrite

Prendre des notes

Collecter, classer et analyser des sources (dossier Mémoire et citoyenneté)

Rédiger des documents techniques

S'exprimer devant un grand groupe dans une langue claire et correcte

Exposer devant un grand groupe un sujet librement choisi à partir d'un support iconographique déterminé, en faisant la preuve d'une maîtrise suffisante des contenus abordés et de la théorie vue au cours

Animer un débat

Participer à un débat

Improviser en petit groupe sur base d'une expérience commune

Utiliser à bon escient les techniques linguistiques vues au cours

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

J.L. DUMORTIER. « Écrire le récit », Paris-Bruxelles-Gembloux, De Boeck-Duculot, 1989.

Cl. DUNETON. « La Puce à l'oreille », Paris, Balland, 1985.

Cl. GAGNIERE. « Pour tout l'or des mots », Paris, Robert Laffont, 1996 (« Bouquins »).

G. NIQUET. « Structurer sa pensée, structurer sa phrase », Paris, Hachette, 1987.

G. NIQUET et R. COULON. « L'Expression pour tous – Techniques d'expression orale et écrite », Paris, Hachette, 1979.

M. RAT. « Le Français facile pour tous », Paris, Armand Colin, 1980 (« U »).

F. VANOYE. « Expression Communication », Paris, Armand Colin, 1980 (« U »).

+ articles divers

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Expression écrite et orale	50				40%	30%	30%	40%	30%	30%

Les 30% « Examen oral » du mois de Juin sont constitués de la somme de trois travaux réalisés pendant le cours. Pour les 30% « Examen oral » du mois de Septembre, l'étudiant doit prendre contact avec le professeur pour établir avec lui un contrat spécifique, selon sa situation.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne
Implantation : Liège - Rivageois

Catégorie : Pédagogique
Section / Sous-section : Educateurs Spécialisés

Bachelier professionnalisant – Type court

Bloc 1

Bloc 2

Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 12 Intitulé complet de l'UE : Approche psychologique et éducative (2)	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE 13)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Madame A. Gérard – anne.gerard@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Psychologie du développement de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée \(Psy Dév\)](#)
- [Approche psychologique de la personne en situation de handicap \(1/2\) \(Psy Hand\)](#)
- [Relation d'aide \(1/2\)](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Compétences 1, 2 et 5.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Compétence 1 : a + d

Compétence 2 : d + e + f

Compétence 4 : a + b + c + d + f

Compétence 5 : a + b + c + e + f

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE



La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Novembre			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psy Dév	50			100%			100%
Psy Hand (1/2)	35		100%			100%	
Relation d'aide (1/2)	15		100%			100%	

Autres :

Concernant le cours « Psychologie du développement de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée », l'examen oral s'effectue en groupe et il comporte une préparation écrite à envoyer par mail au professeur responsable du cours au plus tard une semaine avant la date de l'examen oral.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 12	
		Intitulé complet de l'UE : Approche psychologique et éducative (2)	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie du développement de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 25 (20)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Caractéristiques de la personne adolescente, de la personne adulte, de la personne âgée.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Connaître les caractéristiques de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée.
 Comprendre le fonctionnement de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée.
 Pouvoir proposer des comportements professionnels adéquats à adopter avec eux.
 Effectuer des liens entre les concepts théoriques et des illustrations de vécus réels ou fictifs.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

F. et C. DOLTO. « Paroles pour adolescents ou le complexe du homard », Éd. Hatier, 1989.
 H. BEE. « Psychologie du développement : les âges de la vie », De Boeck Université, 1997.
 D. GAONAC'H et C. GOLDRER. « Manuel de psychologie pour l'enseignement », 1995.
 R. PELSSER. « Manuel de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent », Gaetan Morin Éditeur, 1989.
 J-P. THIBAUT et J. RONDAL. « Psychologie de l'enfant et de l'adolescent », Éditeur Labor Sciences humaines, 2000.
 J. VENIZA, Ph. CAPPELIEZ et Ph. LANDREVILLE. « Psychologie gérontologique », Gaetan Morin Éditeur, 1994.
 M-T. CASMAN et V. LENOIR, sous la direction de B. BAWIN LEGROS. « Vieillir en maison de repos : quiétude ou inquiétude ? », à l'initiative du Cabinet du Ministre de l'Emploi et du Travail et de la Politique d'égalité des chances, Université de Liège, Mars 1998.
 « Bien vieillir, bien vivre en Wallonie », à l'initiative du Ministre des Affaires sociales et de la Santé de la Région wallonne.
 + voir syllabus

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE



Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre : Présentation des sources à exploiter (syll., dvd, ...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psy Dév	50			100%						100%

L'examen oral s'effectue en groupe et il comporte une préparation écrite à envoyer par mail au professeur responsable du cours au plus tard une semaine avant la date de l'examen oral.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 12	
	Intitulé complet de l'UE : Approche psychologique et éducative (2)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Approche psychologique de la personne en situation de handicap (1/2)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 33 (25)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- L'annonce du handicap
- Les déficiences intellectuelles
- La trisomie 21

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance plus spécifique des divers handicaps.
- Accepter les personnes handicapées par la compréhension intellectuelle de leur fonctionnement.
- Accompagner efficacement la personne handicapée et adapter son action à chaque situation particulière.
- Acquérir un esprit critique par rapport aux prises en charge et à l'accompagnement des personnes handicapées.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

M. GUIDETTI et C. TOURRETTE. « Handicaps et développement psychologique de l'enfant », Éd. Armand Colin, 2007.
+ voir syllabus.



MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psy Hand (1/2)	35		100%						100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

 CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 12	
		Intitulé complet de l'UE : Approche psychologique et éducative (2)	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Relation d'aide (1/2)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 15 (12)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

La relation d'aide : définition et processus.
 Attitudes et comportements d'un intervenant en relation d'aide.
 Un processus d'aide en 6 étapes.
 Les types d'intervention en relation d'aide.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Identifier les éléments techniques d'une relation d'aide (étapes, interventions, formulations d'hypothèses, ...).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

L. ADAMS. « Communication efficace », Le Jour Éditeur, 1993.
 R. ADLER et N. TOWNE. « Communication et interactions », Vigot, 1991.
 J. ARTAUD. « L'écoute – Attitudes et techniques », Éditions Chronique Sociale, Formation, 2003.
 J.L. HETU. « La relation d'aide – Éléments de base et guide de perfectionnement », Gaëtan Morin Éditeur, 1994.
 J.P. FLUTEAU. « Au cœur des relations d'aide – Théories et pratiques des entretiens de relation d'aide », Éditions J. Lyon, 2010.
 J. FORGET. « La relation d'aide – Aider les adolescents et adolescentes en difficulté », Éditions Logique, Société, Collection Enfance, jeunesse et famille, 1990.
 J. SALOMÉ. « Relation d'aide et formation à l'entretien », Presses Universitaires de Lille, 1993.
 L. TREMBLAY. « La relation d'aide – Développer des compétences pour mieux aider », Éditions Chronique Sociale, 2001.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Relation d'aide (1/2)	15		100%						100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne
Implantation : Liège - Rivageois

Catégorie : Pédagogique
Section / Sous-section : Educateurs Spécialisés

Bachelier professionnalisant – Type court

Bloc 1

Bloc 2

Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 13	
	Intitulé complet de l'UE : Approche psychologique et éducative (3)	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE 12)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référé(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Madame L. Lambert – laurence.lambert@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Approche psychologique de la personne en situation de handicap \(2/2\) \(Psy Hand\)](#)
- [Relation d'aide \(2/2\)](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Compétences 1, 2, 4, 5 et 6.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Compétence 1 : a + d

Compétence 2 : d + e + f

Compétence 4 : a + c + d + f

Compétence 5 : a + b + c + e + f



Compétence 6 : c + d + e + f

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psy Hand (2/2)	60					100%			100%	
Relation d'aide (2/2)	40						100%			100%

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 13	
		Intitulé complet de l'UE : Approche psychologique et éducative (3)	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Approche psychologique de la personne en situation de handicap (2/2)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 37 (26)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- L'autisme
- La déficience visuelle / auditive
- Les handicaps sensoriels multiples
- Le handicap physique
- Le polyhandicap
- L'organisation scolaire, l'insertion professionnelle, la vie affective et sexuelle, la problématique du vieillissement de la personne handicapée
- La maladie d'Alzheimer
- L'accompagnement de fin de vie

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance plus spécifique des divers handicaps.
- Accepter les personnes handicapées par la compréhension intellectuelle de leur fonctionnement.
- Accompagner efficacement la personne handicapée et adapter son action à chaque situation particulière.
- Acquérir un esprit critique par rapport aux prises en charge et à l'accompagnement des personnes handicapées.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

M. GUIDETTI et C. TOURRETTE. « Handicaps et développement psychologique de l'enfant », Éd. Armand Colin, 2007.
+ voir syllabus.



MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psy Hand (2/2)	60					100%			100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 13	
		Intitulé complet de l'UE : Approche psychologique et éducative (3)	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Relation d'aide (2/2)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 15 (15)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Appropriation du contenu théorique (1/2) et application en situation.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Expérimenter les techniques de relation d'aide dans des situations concrètes.
- Être capable de se positionner vis-à-vis de relations d'aide et de construire des interventions appropriées.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

L. ADAMS. « Communication efficace », Le Jour Éditeur, 1993.
R. ADLER et N. TOWNE. « Communication et interactions », Vigot, 1991.
J. ARTAUD. « L'écoute – Attitudes et techniques », Éditions Chronique Sociale, Formation, 2003.
JL. HETU. « La relation d'aide – Éléments de base et guide de perfectionnement », Gaëtan Morin Éditeur, 1994.
JP. FLUTEAU. « Au cœur des relations d'aide – Théories et pratiques des entretiens de relation d'aide », Éditions J. Lyon, 2010.
J. FORGET. « La relation d'aide – Aider les adolescents et adolescentes en difficulté », Éditions Logique, Société, Collection Enfance, jeunesse et famille, 1990.
J. SALOMÉ. « Relation d'aide et formation à l'entretien », Presses Universitaires de Lille, 1993.
L. TREMBLAY. « La relation d'aide – Développer des compétences pour mieux aider », Éditions Chronique Sociale, 2001.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Relation d'aide (2/2)	40						100%			100%

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 14 Intitulé complet de l'UE : Éduc'Acteurs	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Monsieur B. Montulet – bertrand.montulet@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Philosophie](#)
- [Approche socio-culturelle \(APSC\)](#)
- [Psychologie sociale](#)
- [Projet « Mémoire et citoyenneté » \(M & C\)](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

L'unité constituant une activité d'intégration professionnelle, les 5 premières compétences du référentiel de compétences « Educateur spécialisé » sont visées par l'unité.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Compétence 1 : c + d
- Compétence 2 : b + c + d + e + f
- Compétence 3 : c
- Compétence 4 : a + b + d + f
- Compétence 5 : a + b + c + e

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philosophie	30		100%*			100%*			100%	
APSC	35	20%			20%	60%		40%	60%	
Psychologie sociale	35		100%*			100%*			100%	
M & C	0	Voir rubrique « Autres »								



Autres (à préciser) :

* En première session, les cours de Philosophie et Psychologie Sociale font l'objet d'une évaluation SOIT en Novembre SOIT en Mai/Juin, selon l'organisation spécifique de chaque classe.

Le Projet « Mémoire et citoyenneté » ainsi que le Module « Radicalisation violente » (qui fait partie intégrante de l'AA « Psychologie Sociale ») font l'objet d'une validation par l'équipe enseignante.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage et validation du projet « Mémoire et citoyenneté ».

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 14			
		Intitulé complet de l'UE : Educ'Acteurs			
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Philosophie				
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures : 15 (13 ⁵)					

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Éthique et morale les enjeux d'une définition

Éthique et éducateur : accompagnement de soi à soi, accompagnement singulier d'autrui

1. Amoral, immoral, moral... Des jugements de faits sous les traits de jugements de valeurs. Tout questionnement éthique s'inscrit dans un contexte social chargé de références, de normes, d'attentes. L'engagement éthique s'inscrit comme une revendication de liberté : ce qui devrait être en tension avec ce qui est, ce qui est normalement exigé ou attendu.
Le dilemme comme processus éducatif à une éthique pratique en rapport avec la philosophie morale.
2. Voyage vers soi, la connaissance de soi. Recherche de valeurs dans le passé retranscrit de ses actes, mémoire et projet. Le récit de soi, le journal éthique. Jugement de fait et jugement de valeurs, le questionnement axiologique.
3. Juger : entre témoignage et valorisation ou dévalorisation : moment de solitude et risque d'exclusion. Comment les hommes se jugent-ils eux-mêmes, quelles sont les valeurs qui les guident ? De façon rétrospective, de façon prescriptive... Thèse d'H. Arendt sur la personnalité creuse.
4. Le conditionnement : la thèse de Rowlands, devoir épistémique et devoir moral... Où la volonté peut-elle trouver ses limites ?
5. Juger autrui, se mettre à sa place, évaluer. « *Il n'y a pas d'éthique sans sujet ni sans conscience d'autrui ni sans action...* » *Le sens éthique apparaît non comme un corps de savoir, ne renvoie pas à un savoir comme tel mais est bien de l'ordre d'une intentionnalité, d'une interrogation* » H. Lenoir. Quatre principes peuvent guider l'évaluation éthique : l'autonomie, la bienfaisance, la non nuisance, la justice.
6. La haine et le désespoir rendent impossible tout jugement de valeur. Quelles sont les valeurs limites et l'épreuve existentielle de celles-ci ? Asocialité, handicap et normalité, développer un espace éthique propice à l'expérience du jugement de valeur.
7. Le jugement esth-éthique. « Faire de sa vie une œuvre d'art ».

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant sera capable de :

- Comprendre à l'aide du questionnement philosophique le domaine éthique, quelques-uns de ses thèmes et les circonstances de ceux-ci.
- Comprendre et utiliser de façon pertinente des concepts, les rapporter à leur contexte d'énonciation.
- Écouter une pensée divergente de la sienne.
- Réfléchir aux mécanismes d'une pensée divergente à la sienne.
- Développer des arguments personnels inspirés de ses valeurs.
- Réfléchir à sa propre dynamique dans le choix et l'action inspirée de ses valeurs.
- Apprécier les conséquences sociales des jugements moraux adoptés seuls ou de façon collective.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Notes de cours de synthèse et extraits de textes, selon l'orientation prise par le questionnement des étudiants)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- H. ARENDT. « Responsabilité et Jugement », Paris, Payot, Coll. Poche, 2009.
P. AUDI. « Supériorité de l'éthique », Paris, Champs Flammarion, 2007.
P. CANTOR-SPERBER. « Dictionnaire de philosophie morale », Paris, PUF, 1996.
P. OWEN. « De l'influence de l'odeur des croissants chauds sur la bonté humaine et autres questions de philosophie morale expérimentale », Paris, Grasset, 2011.
D'autres articles de fond seront exploités.



MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (l'activité pratique de l'activité d'apprentissage constitue l'une des matières à penser nécessaires à la compréhension des aspects du cours et à l'expérience du jugement éthique professionnel et citoyen en situation d'apprentissage) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philosophie	30					100%			100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 14	
		Intitulé complet de l'UE : Educ'Acteurs	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Approche socio-culturelle		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
Nombre d'heures : 30 (24)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours présente trois sections :

- Le chapitre 1 s'intitule « Culture et communication ».

Il définit la culture comme « les réponses socialement construites face aux situations ».

Il vise à comprendre l'émergence de la culture au travers de la production de signes et de symboles. De là, l'analyse permet de prendre conscience qu'il n'y a pas de réalité perceptible en dehors d'un filtre culturel et que cette culture se construit et se transforme dans l'adaptation constante des individus et des groupes à l'environnement (matériel et social). L'approche montre que la conception de la culture sur un mode essentialiste ne résiste pas aux observations. Elle invite l'étudiant à s'interroger sur ses propres cadres culturels de perception de la réalité.

- Le second chapitre s'intitule « De la perception à l'identité ».

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

« La psychologie sociale est une discipline qui considère que la compréhension et l'explication des conduites humaines ne peut se faire de manière approfondie qu'en tenant compte des contextes dans lesquels ces conduites se développent (...) je pense à la fois à des contextes humains, l'existence des autres, et la manière dont autrui influence nos pensées et nos conduites, à des contextes qui apparaissent avec moins d'évidence comme les contextes écologiques, et à des contextes qui apparaissent comme plus abstraits mais qui sont tout aussi prégnants comme les contextes institutionnels, les contextes normatifs, les contextes idéologiques... » (Dominique Oberlé, Maître de conférences HDR en psychologie sociale à l'Université de Nanterre (Paris 10, France). Entretien réalisé en mai 2002. <http://www.psychologie-sociale.eu/?p=182>)

Les événements de la 2^{ème} guerre mondiale ont suscité certaines expériences classiques de psychologie sociale. L'étude de « **l'influence sociale** » permet en effet de questionner nos comportements (jugements, affects, performances) en tant qu'être humain, soumis à des situations de dépendance à un collectif (conformisme) ou de dépendance à une autorité (soumission à l'autorité).

Comment se dégager de ces influences lorsqu'elles induisent des abus de pouvoir ? Comment favoriser le dynamisme d'un collectif dans le respect des différences ? Comment favoriser une attitude critique, une culture positive du « conflit d'idées », tout en restant un « éducateur » garant des normes d'un vivre ensemble, d'une citoyenneté ?

L'étudiant se questionnera sur son positionnement dans le quotidien professionnel traversé par ce type d' « influence sociale », qu'il l'exerce ou la subisse dans ses relations aux partenaires de formation ou aux personnes qu'il accompagne.

L'étude de la « **perception sociale** » (catégorisation sociale, stéréotypes, préjugés, discriminations, conflits intergroupes,...) invite l'étudiant à se questionner sur ses propres grilles de compréhension d'autrui, à prendre du recul face aux stéréotypes véhiculés par certains discours, outils de reproduction des relations de pouvoir entre groupes sociaux.

Une introduction à l'étude des « choc culturels » outillera l'étudiant dans ses négociations interculturelles.

D'autres recherches de psychologie sociale touchent à d'autres aspects du métier de l'éducateur : Qu'est-ce que l'altruisme ? Quels sont les processus psycho-sociaux en jeu dans l' « assistance à une personne en danger » ?

Le phénomène de « **radicalisation violente** » sera étudié dans le contexte d'activités spécifiques lors du Q2. L'apport de professionnels nourrira les réflexions des étudiants quant au positionnement d'un « éduc'acteur ». Un dossier thématique sera communiqué lors de ces modules.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant sera capable de tenir compte du contexte et des variables situationnelles qui déterminent la qualité des relations humaines.

L'étudiant sera capable de s'interroger sur « l'influence sociale » qu'il pourrait exercer ou subir dans ses relations professionnelles.

L'étudiant développera sa capacité à prendre distance par rapport à ses propres perceptions d'autrui.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

GERGEN ET JUTRAS. « Psychologie sociale », Éd. Vigot, 1993.

JP. LEYENS. « Psychologie sociale », Éd. Mardaga, 1997.

D'autres sources seront précisées dans le syllabus.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE



Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre ou Mai/Juin selon l'organisation annuelle du calendrier			Après les vacances de printemps	Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Modules « Radicalisation violente »	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie sociale	35		100%		Participation obligatoire		100%	

L'évaluation de l'AA se base sur un examen écrit mais la cote de l'AA ne sera validée qu'après présence et participation active et constructive au module « radicalisation violente ». Cette présence au module « radicalisation violente » conditionne la réussite de l'AA.

Les professeurs présents lors du module se réservent le droit de sanctionner l'étudiant qui présenterait des attitudes non respectueuses du cadre formatif. Dans le cas où l'étudiant ne répondrait pas aux interpellations spécifiques formulées par le corps professoral ou par les intervenants externes, il pourrait être exclu de l'activité sans possibilité de récupération.

En cas d'absence justifiée à l'une ou l'autre partie du module, l'étudiant devra produire un travail substitutif. Les consignes de ce travail seront communiquées par le professeur de l'AA, suite à la demande de l'étudiant formulée dans un délai de 5 jours après le module.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 14		
		Intitulé complet de l'UE : Educ'Acteurs		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Projet « Mémoire et citoyenneté »			
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)		
	Nombre d'heures : une après-midi et une semaine dédiée			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

La Semaine « Mémoire et Citoyenneté » confronte les étudiants à un débat social contemporains (ex : La question des réfugiés ; la Liberté d'expression, Média et citoyenneté, La place de la religion, Homophobie, Caméras de surveillance, Intégration sociale de la personne stigmatisée (personne porteuse de handicap, ...).

Par groupes, les étudiants approfondissent une sous-thématique particulière relative à la thématique. Pour ce faire, ils disposent d'une semaine spécifique – encadrée par l'équipe de professeurs, afin de s'informer sur le thème choisi en lisant, en visionnant des documentaires, en rencontrant des acteurs de terrain, en interviewant des personnes ressources concernées par la problématique. Les étudiants confrontent en fin de semaine les interrogations et réflexions élaborées dans chaque groupe au travers de supports multiples (exposition, journal mural, document vidéo, montage photos, ...).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

La Semaine « Mémoire et Citoyenneté » s'intègre dans une réflexion et une démarche d'éducation citoyenne.

- Réfléchir à son « devoir » de résistance et d'engagement citoyen aujourd'hui.
- Avoir un regard critique sur l'actualité politique (ex. : l'extrême droite, les radicalismes, la relation à l'altérité, ...).
- Comprendre et vivre l'interculturalité (identités, cultures, ...).
- Prendre conscience et comprendre des phénomènes psychosociaux tels que le racisme, les préjugés, les stéréotypes, la soumission à l'autorité, ...
- S'auto-accompagner et/ou accompagner un vécu émotionnel en tant qu'éducateur.

Des futurs Educ-acteurs

- L'objectif de notre travail est que l'étudiant accède à une internalisation de dimensions citoyennes personnelles et dans le cadre de sa profession. C'est-à-dire une capacité d'interroger le positionnement de son action face au monde qui l'entoure.
- Il s'agit d'arriver à développer ses aptitudes :
 - o à faire « sens » ;
 - o à développer sa réflexivité et son regard critique ;
 - o à développer son accession à la parole ;
 - o à faire émerger la parole des bénéficiaires avec qui il est en relation.

Nous souhaitons en somme développer sa compétence à être un « Educ-acteur ».

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Toutes sources pertinentes pour la thématique abordée.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

L'évaluation repose sur une validation, par l'équipe pédagogique, de la démarche réalisée par l'étudiant au cours de la semaine.

Les étudiants d'année diplômante n'ayant pu valider leur projet « Mémoire et citoyenneté » pour raison de force majeure (évaluée uniquement par les membres de la Commission) ou médicale durant leur parcours de formation auront à réaliser un travail conséquent d'équivalence. Ce travail sera présenté oralement pendant la session du mois d'Août, devant un jury composé de plusieurs membres de la commission Mémoire et citoyenneté.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 15 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (3)	
ECTS : 10	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 2 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Madame V. Collet – valerie.collet@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Didactique éducative et préparation au stage \(Didactique\)](#)
- [Éducation physique et sportive \(3-4/5\) \(Sport\)](#)
- [Initiation à la sécurité et à l'entretien du matériel \(Sécurité\)](#)
- [Psychomotricité \(3-4/5\)](#)
- [Éducation musicale \(3-4/5\)](#)
- [Éducation plastique \(3-4/5\)](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Compétences 1 – 2 – 3 – 4 – 5.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Compétence 1 : a + d

Compétence 2 : a + c + d + f

Compétence 4 : a + b + c + d + f

Compétence 5 : a + b + c + f

Compétence 6 : b + c + e + f

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Didactique	20		100%					100%		
Sport	16	50%			50%			100%		
Sécurité	16				25%		75%	Report	75%	
Psychomotricité	16	10%	20%		10%	60%		Report	80%	
Éducation musicale	16	10%	30%		20%		40%	Report	30% 40%	
Éducation plastique	16	25%		25%	25%		25%	Report	50%	

Autres :

Pour l'activité d'apprentissage « Sport » :

Absences aux activités organisées en intra-muros ou extra-muros :



- L'étudiant absent à une séance justifiera son absence auprès du professeur par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation du professeur.
- Si le certificat médical autorise l'étudiant à fréquenter les cours, l'étudiant assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical). Il lui sera confié des tâches d'arbitrage et d'animation de certaines parties de séance.
- En cas d'échec ou de CM mentionnant « sortie non autorisée », l'étudiant devra effectuer un travail dont les modalités seront définies par les professeurs de sport.

La seconde session consiste en l'encadrement d'une semaine de stage dans un club ou centre sportif avec rapport. Un maître de stage doit pouvoir être contacté par téléphone par le professeur de Sport.

En cas d'absence aux journées « Sport-Sécurité », l'étudiant devra participer à ses frais à une formation équivalente qu'il devra trouver lui-même et soumettre à ses professeurs de Sport et d'Initiation à la Sécurité.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 15	
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (3)	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Didactique éducative et préparation au stage		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 30 (26)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- La convention de stage
- Travail sur les situations (précisions sur la notion « d'interpellant » et d'accompagnement adéquat)
- Réflexion sur des situations vécues en stage par des étudiants
- Les émotions en lien avec les besoins humains
- La qualité relationnelle de l'accompagnement

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Utiliser des outils conceptuels pour permettre de reconnaître la visée positive (recherche de bien-être, d'épanouissement...) des comportements des bénéficiaires mais aussi éventuellement négocier avec eux d'autres moyens d'y parvenir
- Décoder, analyser son propre ressenti et/ou celui d'un bénéficiaire dans le cadre de son action professionnelle d'accompagnement
- Utiliser dans son approche relationnelle de la personne les techniques de communications apprises
- Réaliser une analyse holistique de situations professionnelles en intégrant, notamment, le contexte de la situation, le bénéficiaire avec tout ce qui le caractérise, l'intervenant, la relation, les axes d'accompagnement définis dans la formation (et dans le cours), les missions de l'éducateur telles que présentes dans les projets institutionnels, ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

J. GARNEAU. « La lettre du psy », Volume 9, n°3, mars 2005; n°4, avril 2005; n°5, mai 2005.

I. FILLIOZAT. « Que se passe-t-il en moi ? Mieux vivre ses émotions au quotidien », Éd. JC Lattès, 2001.

E. COUZON, F. DORN. « Apprivoisez les conflits pour optimiser votre vie », coll. Guid'Utile, éd. Vuibert, 2005.

Chr. CHEVALIER. « Faire face aux émotions – Pour gérer au quotidien, larmes, conflits, stress, agressivité », Éd. InterÉditions, 2006.

Collectif. « L'accompagnement en éducation spécialisée : c'est quoi? c'est pour quoi? ». In : Revue L'Observatoire, n° 63, pp. 55-63, 2009.

Voir également ressources identifiées dans le syllabus.



MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Didactique	20		100%						100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 15	
	Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (3)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Éducation physique et sportive (3 et 4 / 5)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
Nombre d'heures : 30 (27)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Approche technique et didactique de sports collectifs et individuels
- Grands jeux d'animation sur différents thèmes
- Approche d'activités de plein air et à risques qui nécessitent une sécurité d'encadrement spécifique

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Maîtriser les fondamentaux de sports collectifs et de raquettes par une participation régulière et active aux cours pratiques
- Organiser des parcours d'orientation pour différentes catégories d'âge en toute sécurité
- Connaître les règles d'organisation et de sécurité, conformément à la législation, d'une activité d'escalade
- Encadrer un groupe à vélo dans les bois et sur la voie publique
- Organiser en groupe un grand jeu d'animation en toute sécurité dans différents lieux publics et privés

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

CUFOCEP.

Livres spécifiques aux différentes disciplines sportives.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Participation à des activités sportives organisées à l'ADEPS) |



MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sport	16	50%			50%			100%		

Autres (à préciser) : voir modalités d'évaluation de l'UE.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

 CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 15	
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (3)	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Initiation à la sécurité et à l'entretien du matériel		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
	Nombre d'heures : 15 (13 ⁵)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Description du champ de pratique des activités de plein air (identification des dangers, inventaire des risques, critères d'annulation d'une activité).
- Description de l'équipement nécessaire, y compris entretien du matériel.
- Encadrement et conduite en groupe (règlementation et codes à respecter).
- Elaboration d'un plan de sortie.
- Déclaration d'accident.

L'AA comporte des séances de cours en classe ainsi que des activités à caractère obligatoire (journées ADEPS, autres).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

En fin de cours, l'étudiant devrait être capable de :

- respecter les réglementations et textes de référence cadrant l'exercice du métier lors d'encadrement d'activités de plein air ;
- faire des choix, spécialement dans des situations problématiques et prendre des positions responsables ;
- faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes de sécurité ;
- développer et utiliser des outils spécifiques (fiche médicale, plan de sortie...)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (notes de cours, documents accessibles sur le web)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

<http://www.sport-adepts.be/>

<http://www.afsca.be/professionnels/>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sécurité	16				25%		75%	Report		75%

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

La note de travail annuel correspond à la participation active aux activités d'enseignement.

L'examen oral se fonde sur un travail préparatoire que l'étudiant réalise à domicile (conception d'une farde « outils », que l'étudiant doit adapter à un public cible spécifique) et rend au professeur quelques jours avant l'examen oral, selon des modalités et une date butoir définies par le professeur.

Première session : l'examen oral (rencontre planifiée durant la session d'examen) consiste en un feedback du contenu de la farde « outils ». En cas d'absence à ce feedback et en l'absence de justificatif légal (cf. règlement des examens), **l'AA ne sera pas validée.**

Seconde session : l'étudiant corrige sa farde « outils » en fonction des feedbacks reçus en première session, rend sa farde corrigée au professeur selon les modalités définies par ce dernier, et se présente à l'examen oral (rencontre planifiée durant la session d'examen). Cet examen consiste en un feedback pour discuter des erreurs et manquements résiduels. En cas d'absence à ce feedback et en l'absence de justificatif légal (cf. règlement des examens), **l'AA ne sera pas validée.**



Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Absences aux activités organisées (activités ADEPS) :

- L'étudiant absent à une séance justifiera son absence auprès du professeur par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation du professeur.
- Si le certificat médical autorise l'étudiant à fréquenter les cours, l'étudiant assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical).
- L'étudiant peut récupérer la séance à laquelle il s'absente en participant à une séance organisée pour un autre groupe classe (dans la mesure des possibilités d'organisation, et pour autant que l'absence soit justifiée).

En cas de non-respect de ces points, l'AA ne sera pas validée.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 15	
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (3)	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychomotricité (3 et 4 / 5)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
Nombre d'heures : 30 (27)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Didactique des activités psychomotrices en fonction du public-cible
- Symbolisation des activités motrices
- Composantes de l'accoutumance à l'eau et information sur les différentes techniques de l'accoutumance
- Exploitation du petit matériel
- Structuration spatiale
- Structuration temporelle
- Pratique psychomotrice Aucouturier

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Adapter des activités psychomotrices et construire des séances complètes de psychomotricité en fonction du public-cible et du matériel mis à disposition.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (ouvrage de De Lièvre & Staes et fichier de jeux repris dans la bibliographie)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- B. DE LIÈVRE, L. STAES. « La psychomotricité au service de l'enfant », Éd. De Boeck, 2012.
M. FRANCOLTE, G. NAMUROIS, J-M. CRIELAARD. « Récréations et jeux à l'école maternelle – 92 fiches de jeux pour les 3 à 6 ans », CERKI ULG, 1999 ou Éditions Megaform, 1999.
M. FRANCOLTE. « Éduquer par le mouvement », Éd. De Boeck, 1999.
J. CHOQUE, O. QUENTIN. « Gym douce pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite », Éd. Amphora, 2007.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE



- Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychomotricité	16	10%	20%		10%	60%		Report	80%	

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 15		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Éducation musicale (3 et 4 / 5)			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 30 (24)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- La musique dans la construction et le développement de l'individu
- Musique et développement de l'enfant
- Musique et adolescence
- Musique et animation chez la personne âgée
- Musique et le monde du handicap
- Initiation à la guitare d'accompagnement
- Pratiques musicales et didactique : chants – auditions – rythmes – danses et mouvements, etc.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Lors de chaque séance, les étudiants devront :

- Maîtriser suffisamment les notions théoriques et didactiques vues au cours touchant au développement et à l'expression musicale chez les populations ciblées au cours
- Utiliser de manière adéquate et pertinente les différents outils musicaux vus au cours
- Poser un regard critique sur les pratiques reçues
- Entendre et comprendre autrement le langage musical
- Connaître un répertoire musical plus large et plus diversifié
- Savoir choisir un répertoire adapté aux goûts et aux capacités des bénéficiaires
- Maîtriser les premiers accords de base à la guitare et les premières techniques de la main dominante
- Maîtriser plusieurs danses collectives, chants et rythmes
- Rédiger et défendre une fiche d'observation de pratique musicale lors du stage

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A. CARRÉ. « Musique et Handicap », 2006.
 Y. GUILCHER. « La danse traditionnelle en France », 2001.
 E. LECOURT. « Découvrir la musicothérapie », 2005.
 C. RIVEMALE. « Musique, thérapie et animation », 1996.
 G. STORMS. « 100 jeux musicaux ».
 G. VAILLANCOURT. « Musique, musicothérapie et développement de l'enfant », 2005.
 Ph. VIESLET. « L'importance de la musique dans la construction et le développement de l'individu », cours d'Éducation musicale.
 Ph. VIESLET. « Syllabus de guitare et répertoire », cours d'Éducation musicale.
 « Fichier : Jeux, rythmes et danses du folklore ». Les Francas.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE



- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Éducation musicale	16	10%	30%		20%		40%	Report	30%	40%

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 15	
	Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (3)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Éducation plastique (3 et 4 / 5)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
Nombre d'heures : 30 (24)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Approche des principes élémentaires de la création plastique :
 - la composition, la couleur, le dessin, l'espace, le relief, les rythmes ;
 - les matériaux.
- Dessin de représentation :
 - d'observation, de mémoire et d'imagination ;
 - réalisations 3D (papier mâché, pâte à sel, ...).
- Décoration :
 - principes fondamentaux.

Méthodologie des activités plastiques : conception, préparation, organisation et expérimentation devant la classe d'activités graphiques, picturales ou manuelles, par groupes d'étudiants.
(Contenu susceptible de modifications en fonction des circonstances)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Objectifs généraux :

- Formation artistique, technique
- Compréhension du langage plastique
- Communication, expression et création à l'aide des moyens plastiques

Objectifs spécifiques :

- Savoir lire une image (en deux ou trois dimensions), en reconnaître les composants plastiques, en comprendre la signification explicite et implicite.
- Concevoir et réaliser des images ou des objets en appliquant des procédés et des techniques plastiques élémentaires (dessin, peinture, modelage, techniques manuelles diverses, outils et techniques actuels) à des fins d'expression ou de communication.

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 16 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (4)	
ECTS : 20	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 4 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE 21)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE 8)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Madame S. Spauwen – sanda.spauwen@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Stage](#)
- Groupe d'approfondissement de la pratique (GAP)
- [Stage de réflexion \(SR\)](#)

Par ailleurs, l'étudiant aura la possibilité d'assister au module « TFE » (préparation à la réalisation du Travail de Fin d'Etudes), qui est proposé, au choix, en fin de bloc 2 ou en début de bloc 3.

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

L'unité constituant une activité d'intégration professionnelle, les six compétences du référentiel de compétences de l'éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif sont visées par celle-ci.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Répondre au profil de compétences défini par la convention de stage « 2^e année » (voir [tableau](#) en fin de document pour un résumé de ces compétences).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

L'évaluation de l'UE se base sur :



- Pour le stage (100% de la note) : une évaluation globale basée sur le profil de compétences décrit dans la convention de stage, elle-même annexée au RGEJ.
- L'investissement de l'étudiant dans le GAP sera pris en compte dans le profil de compétences établi à l'issue du stage.
- Le SR fait l'objet d'une validation par l'équipe enseignante : il sera validé si l'étudiant y a participé dans son entièreté.

Conformément au point 9.2.1. du RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'examens de l'enseignement.

Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages.

Pour le SR : l'étudiant qui ne participe pas au SR devra récupérer cette absence en participant, à ses propres frais, à une formation équivalente (nombre d'heures, objectifs) à négocier avec la Coordination pédagogique.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour l'activité 1 (Stage) est requise ainsi que la validation par les enseignants des autres activités d'apprentissage composant l'UE

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 16		
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (4)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Stage			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
Nombre d'heures : 200				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Durant sept semaines, prestées à temps plein dans une institution répondant aux critères précisés dans la convention de stage, l'étudiant exercera les compétences professionnelles attendues de l'éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Sont précisés et détaillés dans la convention de stage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Convention de stage)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Néant.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Stage de pratique professionnelle et encadrement pédagogique défini dans la convention de stage) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se base sur le profil de compétences annoncé dans la convention de stage, elle-même annexée au RGE. La note intervient pour 100% dans l'évaluation de l'UE.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



REMARQUES ÉVENTUELLES

Lorsque le nombre et/ou la durée des absences compromettent l'aptitude à effectuer une activité d'intégration professionnelle, la Direction de Catégorie peut décider du refus d'accès à l'activité et d'inscription à l'épreuve.

En particulier, la présence en classe aux cours de Didactique éducative et préparation au stage, Éducation musicale, Éducation plastique, Éducation physique et sportive, Psychomotricité, Relation d'aide, Expression verbale et gestuelle, Bureautique est indispensable pour pouvoir prêter le stage professionnel. Les présences en classes seront systématiquement relevées.

Par ailleurs, conformément au point 9.2.1. du RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'examens de l'enseignement.

Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 16		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Stage de réflexion			
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)			Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 35			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le stage de réflexion (SR) est organisé sur une période de cinq jours et a lieu en dehors de l'école. Il est résidentiel, tant pour les étudiants que pour les professeurs. Il est essentiellement axé sur l'approfondissement de la connaissance de soi : c'est en effet une démarche fondamentale non seulement pour développer les aptitudes relationnelles requises par le métier d'éducateur-trice, mais aussi pour intégrer véritablement ses connaissances à une pratique quotidienne. Le SR mettra aussi les étudiants en situation de communication, ce qui est une autre dimension fondamentale du développement de compétences relationnelles.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'objectif essentiel des activités du SR de deuxième année consiste à explorer son propre fonctionnement relationnel dans un cadre professionnel : « Moi (en tant qu'éducateur) et les autres ». Plus précisément, l'étudiant...

- prendra conscience : de ce qu'il exprime à l'autre et de sa façon de le faire, de la façon dont il adopte une posture d'accueil, de son mode de fonctionnement dans le cadre de séparations ;
- sera capable d'exprimer à autrui le fruit de ces prises de conscience ;
- pourra faire des liens avec certaines origines potentielles de ces différents modes de fonctionnement ;
- envisagera la question : « que fait-il de ces différents éléments, découverts ou confirmés ? »

Une pratique professionnelle orientée vers l'accompagnement demande aussi de développer des attitudes et qualités relationnelles. Parmi celles qui nous paraissent particulièrement importantes pour exercer le métier d'éducateur, citons :

- l'ouverture à autrui et la chaleur humaine ;
- le respect de la différence ;
- l'écoute et l'empathie ;
- l'authenticité ;
- l'affirmation sereine de soi (assertivité) ;
- la capacité à travailler avec autrui ;
- le respect de la confidentialité ;
- la capacité d'expression de soi et de ses émotions ;
- le questionnement sur son fonctionnement professionnel ;
- une remise en question personnelle constructive ;
- du dynamisme ;
- une aptitude à la négociation ;
- une capacité à prendre des initiatives ;
- une aptitude à prendre et assumer des décisions ;
- une capacité à se décentrer sur le fonctionnement du groupe et la position qu'on y occupe.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Convention SR)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Néant.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le SR ne fait pas l'objet d'une évaluation en tant que telle. Toutefois, l'étudiant qui ne participe pas à l'entièreté du SR devra récupérer cette absence en participant, à ses propres frais, à une formation équivalente (nombre d'heures, objectifs) à négocier avec la Coordination pédagogique. Pour que l'UE soit validée, l'étudiant doit réaliser le SR ou une formation équivalente.

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le SR faisant partie intégrante de la formation d'éducateur spécialisé, le lieu de son déroulement est assimilé aux locaux de la Haute École. Le règlement des études lui est donc applicable. Dans ce cadre, des règles de vie minimales, non négociables, sont fixées visant à permettre une formation dans de bonnes conditions. L'étudiant est tenu de respecter les règles déontologiques relatives à sa future profession, en particulier la confidentialité des échanges qui ont lieu en sa présence, dans le cadre des activités liées à la formation. Il ne peut en aucun cas communiquer à des personnes extérieures à la Haute École les faits dont il aurait eu connaissance à cette occasion. Tout manquement à ces règles pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires. Durant le séminaire lui-même, dans le cas où un étudiant contrevient à ces règles, les professeurs de psychologie responsables, d'un commun accord avertissent l'étudiant. Si l'étudiant renouvelle un comportement inadéquat, les professeurs lui signifieront son exclusion du séminaire. Un Conseil de Catégorie sera organisé afin de définir les suites à donner à cette exclusion.

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 17 Intitulé complet de l'UE : Cadre déontologique et législatif	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Monsieur C. Mathieu – cedric.mathieu@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Philosophie](#)
- [Déontologie](#)
- [Valeurs éducatives](#)
- [Droit](#)
- [Législation](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Compétences 1, 2, 3 et 4.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Compétences 1 (a/c/d), 2 (a/b/c/d/e/f), 3 (b/e) et 4 (a/c/f).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE



La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

L'évaluation de l'UE se base sur :

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philosophie	20		100%			100%	
Déontologie	20		100%			100%	
Valeurs éducatives	20		100%			100%	
Droit	20		100%			100%	
Législation	20		100%			100%	

L'évaluation de l'UE 17 consiste en un examen écrit, intégré à l'ensemble des activités d'apprentissage.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 17		
		Intitulé complet de l'UE : Cadre déontologique et législatif		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Philosophie			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures : 15 (13 ⁵)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le questionnement en matière d'éthique invite l'étudiant à s'interroger sur les présupposés épistémologiques de l'accompagnement et les valeurs et principes envisagés. Plusieurs éthiques seront envisagées à partir des notions et valeurs d'engagement, de confiance, de responsabilité, d'émancipation, de doute, de retenue, de relation, de désir et d'intention, de temps, d'espace. Le cours se déroulera en spirale et mettra en évidence les articulations éthiques des niveaux personnel, relationnel, professionnel et politique. A cette fin, l'étudiant sera invité à questionner situations et pratiques en rapport avec le travail social.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Compétences 1 (a/c/d), 2 (c/d/e/f), 3 (b/e) et 4 (a/b/c/d).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Feuilles de synthèse et porte-folio)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Parmi les références qui seront données lors du cours nous soulignerons : Aristote, L'éthique à Nicomaque ; P.Ricoeur, L'éthique ; E.Lévinas, Totalité et infini ; R.Misrahi, Le philosophe, le patient et le soignant, éthique et progrès médical ; M.Beauvais, Des principes éthiques pour une philosophie de l'accompagnement ; P.Audi, Supériorité de l'éthique.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE



Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (documentation apportée lors des cours, livres...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philosophie	20		100%			100%	

L'évaluation de l'UE 17 consiste en un examen écrit, intégré à l'ensemble des activités d'apprentissage.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 17		
		Intitulé complet de l'UE : Cadre déontologique et législatif		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Déontologie			
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1		
Nombre d'heures : 15 (13 ⁵)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Exploration des représentations des étudiants quant aux concepts de déontologie, d'éthique, de règles, de devoirs, et quant à l'utilité de ceux-ci.

Analyse de situations professionnelles problématiques quant à leurs aspects déontologiques et/ou éthiques.

Analyse du code déontologique à l'usage des éducateurs (cf. code des travailleurs sociaux du secteur de l'Aide à la Jeunesse).

Approche des attitudes et règles à respecter dans le cadre des règles du secret professionnel des travailleurs sociaux.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Apprécier l'utilité d'un code de déontologie.

Initier une réflexion sur une déontologie adaptée aux éducateurs.

Intégrer les règles relevant de la déontologie du secret professionnel.

Différencier les notions de morale, éthique, déontologie.

Percevoir la diversité des situations dans lesquelles des problèmes déontologiques et/ou éthiques se posent.

Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.

Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où l'éducateur spécialisé travaille.

Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin.

Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables.

Faire des liens entre des problèmes concrets (cas) et des conduites possibles, admissibles et inadmissibles.

Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique.

Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles.

Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.

Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

ROUZEL J. Le travail de l'éducateur spécialisé – Ethique et pratique. Ed. Dunod, 2000.

L'Observatoire, revue d'action sociale, n° 63/2009.

Ministère de la Communauté française. Confidentialité et secret professionnel : enjeux pour une société démocratique. Coll. Temps d'arrêt.

+ Divers documents dont les sources seront communiquées au cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE



- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (documentation apportée lors des cours, livres...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Déontologie	20		100%			100%	

L'évaluation de l'UE 17 consiste en un examen écrit, intégré à l'ensemble des activités d'apprentissage.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 17		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage :	Intitulé complet de l'UE : Cadre déontologique et législatif		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures :	15 (13 ⁵)		



CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

L'activité d'apprentissage s'inscrit dans une approche psychosociale des valeurs éducatives et elle s'articule autour de quatre thématiques de travail :

1. La clarification de certains concepts comme : la notion de valeur, de système de valeurs ; logiques d'actions et de pensées ; classification, hiérarchisation et modélisation ; perspectives psychologiques, psychosociales, sociales et anthropologiques ; construction identitaire ; développement moral ; dissonance cognitive ; congruence ; ...
2. Un travail introspectif sur l'identification et la clarification de ses valeurs personnelles et professionnelles en tant qu'éducateur-trice.
3. Un travail de recherche en sous-groupes. Cette investigation reposera sur la modélisation des valeurs de Schwartz : le pouvoir, l'accomplissement, le plaisir, la recherche des sensations, l'autodétermination, l'universalisme, la bonté, le maintien des traditions, la conformité, la sécurité.
4. Les conflits de valeurs.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Identifier certaines de ses valeurs personnelles et professionnelles en tant qu'éducateur-trice.
- Identifier l'impact de ses valeurs sur sa pratique professionnelle.
- Identifier les valeurs sous-jacentes à des pratiques institutionnelles et psycho-éducatives.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 17	
		Intitulé complet de l'UE : Cadre déontologique et législatif	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Droit		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 15 (13 ⁵)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Après une brève introduction, nous passerons à l'étude de la responsabilité civile pour faute. Ensuite, nous examinerons la responsabilité sans faute. Puis, des exercices pratiques permettront de vérifier la bonne compréhension des différentes notions acquises. Enfin, la question de la responsabilité contractuelle sera abordée.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Connaître les notions de bases de la « responsabilité » au sens large ;
- Savoir résoudre des cas pratiques simples en matière de responsabilité civile ;
- Faire la différence entre la responsabilité extracontractuelle et la responsabilité contractuelle ;
- Comprendre et pouvoir expliquer les notions nouvellement acquises comme la responsabilité avec ou sans faute, la responsabilité contractuelle, l'obligation de moyen ou de résultat et la clause pénale.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Le code civil.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE



- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (documentation apportée lors des cours, livres...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Droit	20		100%			100%	

L'évaluation de l'UE 17 consiste en un examen écrit, intégré à l'ensemble des activités d'apprentissage.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 17		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Législation			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 15 (13 ⁵)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours de Législation porte sur le droit constitutionnel car celui-ci est propice au développement d'une méthodologie applicable mutatis mutandis à des questions juridiques variées. Afin d'arriver à l'objectif fixé, je propose de scinder cette matière en sept leçons dont le développement au cours oral complète les notes écrites, les deux supports formant un ensemble nécessaire à la bonne compréhension de l'étudiant. La première leçon sera consacrée à la recherche de textes juridiques. La seconde leçon portera sur des notions acquises partiellement au cours de la formation académique suivie en haute école mais qui doivent à présent être approfondies. Il s'agit des sources du droit, de la hiérarchie des normes et de la pyramide judiciaire. La troisième leçon visera une présentation de la Constitution et de son agencement. La quatrième leçon proposera une analyse de certains articles issus de la Constitution. La cinquième leçon analysera les conséquences législatives de certains des articles vus lors de la leçon précédente. Ainsi, les conséquences en droit pénal des articles constitutionnels portant sur la liberté individuelle, la protection de la propriété privée et l'inviolabilité du domicile seront exposées. La sixième leçon aura pour objet de synthétiser une méthode d'application de la législation au sens large. La septième leçon proposera aux étudiants de mettre en application au travers de situations particulières la méthode présentée à la leçon six.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Pouvoir rechercher un texte normatif solutionnant une question juridique simple ;
- connaître la hiérarchie des normes, les sources du droit et la structure de l'ordre judiciaire ;
- commenter brièvement un texte issu de la Constitution ou découlant de ses principes et vu dans le cadre du cours ;
- utiliser de façon appropriée le vocabulaire juridique vu au cours ;
- expliquer la philosophie générale de la Constitution ainsi que le mode de révision de la Constitution.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

La Constitution, le code civil et le code pénal.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (documentation apportée lors des cours, livres...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Législation	20		100%			100%	

L'évaluation de l'UE 17 consiste en un examen écrit, intégré à l'ensemble des activités d'apprentissage.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 18 Intitulé complet de l'UE : Approche corporelle (2)	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Madame E. Remy – elodie.remy@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Secourisme, manutention et ergonomie \(Secourisme\)](#)
- [Education physique et sportive \(5/5\) \(Sport\)](#)
- [Psychomotricité \(5/5\)](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- Compétences 1 (a/c/d/f) – 2 (c) – 3 (a) – 4 (d/f/e) – 5 (a/d/e) pour les cours techniques.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Acquérir les réflexes adéquats pour sécuriser le lieu d'un accident, lancer un appel aux secours efficace, prodiguer les premiers soins.,intégrer diverses techniques de manutention des personnes en tenant compte des principes d'ergonomie
- Créer les conditions relationnelles spatiales et temporelles favorables au développement psychomoteur de la personne à toutes les étapes la vie
- S'approprier des techniques éducatives au travers de jeux traditionnels et d'activités sportives adaptées à différents publics et se servir de ces séances comme outils d'accompagnements de ces personnes
- Maîtriser les fondamentaux de sports collectifs et de raquettes par une participation régulière et active aux cours pratiques
- Organiser et animer des séances d'initiation sportive

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

L'évaluation de l'UE se base sur :

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Secourisme	30	25%	25%	50%	Report	25%	50%
Sport	35	80%	20%		Report	20%	
Psychomotricité	35	60%	40%		Report	40%	

Autres :



Pour l'activité d'apprentissage « Sport » :

Absences aux activités organisées en intra-muros ou extra-muros :

- L'étudiant absent à une séance justifiera son absence auprès du professeur par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation du professeur.
- Si le certificat médical autorise l'étudiant à fréquenter les cours, l'étudiant assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical). Il lui sera confié des tâches d'arbitrage et d'animation de certaines parties de séance.
- En cas d'échec ou de CM mentionnant « sortie non autorisée », l'étudiant devra effectuer un travail dont les modalités seront définies par les professeurs de sport.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 18	
		Intitulé complet de l'UE : Approche corporelle (2)	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Secourisme, manutention et ergonomie		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 25 (23)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Cours théorique de premiers soins et travaux pratiques reprenant les notions d'état de choc, d'hémorragies, plaies, bandages, brûlures, emballages, fractures, techniques de manutention des personnes, mises en position, techniques d'évacuation d'urgence, de transport, de relèvement, méthodes d'immobilisation, de réanimation cardio-pulmonaire, troubles particuliers, constitution de la pharmacie.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- connaître les règles essentielles d'intervention lors d'un accident et éviter le suraccident ;
- avoir des réflexes adéquats d'intervention face à des urgences graves ou différées ;
- prodiguer les premiers soins en attendant les premiers secours ;
- connaître les gestes inéadéquats qui aggraveraient l'état du blessé ou du malade ;
- soigner les petits bobos rencontrés chez les enfants ou les adolescents ;
- remédier aux troubles particuliers ;
- constituer et gérer une pharmacie de base ;
- déplacer et lever une personne en respectant les règles d'ergonomie.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Fiches didactiques + vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Cours de BEPS et secourisme de la Croix rouge de Belgique, 6 rue Darchis 4000 Liège
 Prévention et premiers soins, D Daumal et A Peytavin, Ed revue EPS 1996
 Le Guide technique du formateur PSC-1 Editions Icône Graphic
 Prévention et secours civiques PSC-1 Code Vagnon
 Ligue francophone Brevet Supérieur de Sauvetage
 www.ERC.EDU
 Manutention de personnes et ergonomie, R Valdenaire et Dan Yi Ed De Boeck -ESTEM



MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (documentation apportée lors des cours, livres...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Secourisme	30	25%	25%	50%	Report	25%	50%

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 18	
	Intitulé complet de l'UE : Approche corporelle (2)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Education physique et sportive (5/5)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 30 (27)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Techniques et règles des sports enseignés

- Approche méthodologique de ceux-ci avec différents publics.
- En fonction de la disponibilité des salles de sport, une multitude d'activités seront abordées: basket-ball, volley-ball, kin-ball, tchouk-ball, unihockey, badminton, patinage sur glace, sports de raquette et de crosse ainsi que des jeux d'approche des sports collectifs.
- Pour l'examen pratique, l'étudiant présentera une animation sportive seul ou en duo en fonction d'un public et des conditions matérielles et selon un calendrier préétabli. Une fiche technique sera remise avant l'animation.
- Un étudiant blessé est tenu d'être présent à la séance. Il lui sera confié des tâches d'arbitrage ou d'observation.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Maîtriser les gestes sportifs d'au moins 3 sports collectifs et 3 sports individuels. Par la pratique, l'étudiant apprendra les techniques de base et les règles des différentes activités proposées ainsi que leur approche par le jeu.

Il sera apte à animer des grands jeux extérieurs se déroulant dans la nature ou en ville et à animer une activité sportive.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (fiches didactiques)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

CUFOCEP.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (documentation apportée lors des cours, livres...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sport	35	80%	20%		Report	20%	



L'examen écrit consiste en le dépôt d'un dossier.

Autres : Un certificat médical couvrant l'inaptitude à pratiquer le sport toute l'année empêche l'évaluation.

+ Voir modalités d'évaluation de l'UE.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 18 Intitulé complet de l'UE : Approche corporelle (2)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychomotricité (5/5)			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 30 (27)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Initiation aux différentes techniques de relaxation (théorie + pratique)

- Information sur différentes pratiques psychomotrices
- Psychomotricité de la personne âgée, gym douce, gym assise, ateliers de la mémoire...
- Gestion de l'équilibre et des chutes de la personne âgée et de la personne handicapée
- Psychomotricité des personnes handicapées mentales, physiques, sensorielles, physiologiques
- Jeux de coopération physiques et de société
- Clés pour gérer l'agressivité
- Pratique de quelques techniques de relaxation

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Etre capable d'exploiter différentes techniques de relaxation et de choisir la technique la plus adéquate en fonction du public cible.
- Pouvoir construire et utiliser des outils psychomoteurs comme des tapis de proprioception afin de stimuler des personnes âgées et des personnes handicapées (en particulier, l'équilibre et la marche chez les personnes âgées comme outil de prévention des chutes).
- Pouvoir construire un snoezelen mobile afin de stimuler les sens des personnes handicapées mentales et des personnes désorientées.
- Pouvoir construire des outils de stimulation de mémoire chez des personnes démentes.
- Apprendre à gérer l'agressivité par la lecture du comportement verbal et non-verbal d'un individu, apprendre à afficher une attitude non-verbale dissuasive, apprendre à ne pas afficher un profil de victime.
- Pouvoir observer d'autres pratiques psychomotrices, en décoder les objectifs et être capable d'en utiliser quelques-unes...
- Pouvoir utiliser les jeux de coopération physiques et de société afin de rendre le goût au jeu des plus faibles et d'exploiter les compétences de chacun.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (documents vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Allègre A, – Gassier J, 85 fiches d'animation pour les personnes âgées, Ed Elsevier Masson 2011
 Blanchet J-P, Relaxation sophrologique, Ed Chronique sociale, Lyon, 2000
 Bosky S, La relaxation active à l'école et à la maison, Ed Retz, 2004
 Castagnon R, Ma gym instinctive, ed Amphora 2009
 Choque J, Quentin O, Gym douce pour les personnes handicapées, ed Amphora 2007
 Choque J, Le Tai Chi Chuan pour les enfants et les adolescents, ed Amphora 2015
 Choque St et J, Animations pour les personnes âgées, Ed Lamarre, 2000
 Dr Cungi Ch, Savoir gérer son stress en toutes circonstances, Ed Retz 2003
 Dr Cungi Ch, Limousin S, Savoir se relaxer en choisissant sa méthode, Ed Retz 2003
 D'Amaisin d'Arès J-C, Self-defense au féminin, Ed Chiron 2010
 Delamarre C, Alzheimer et communication non verbale, Dunod, 2014
 Dumont D, Charbonneau I, Mon premier livre de massage, Ed Dominique et compagnie, Saint-Lambert, Québec, 2013

Goldberg A, Animer un atelier de réminiscence avec des personnes âgées, Ed Chronique sociale, 2013
 Hainbuch F, Relaxation, Ed Vigot 2007
 Harbersetzer R - Self-defense., Collection Amphora Sports, Ed 2002
 Lairez-Sosiewicz N, Concevoir des jeux de stimulation cognitive. Personnes désorientées et Alzheimer, Ed Chronique sociale, 2014
 Louvard A, Gymnastique bien-être pour les seniors, Ed Amphora, 2003
 Manent G, L'enfant et la relaxation, Ed Le souffle d'or, Gap, 2009
 Peccollo J-Y, La sophrologie au quotidien, Ed J'ai lu, Bien-être, 1995
 Dr Perreault-Pierre E, Sophrologie et performance sportive, Ed Amphora 1997
 Rosenberg Marshall B, – Communication non-violente au quotidien, Ed Jouvence 2003
 Selmès J, La maladie d'Alzheimer. Accompagnez votre proche au quotidien, Ed John Libbey Eurotext, 2011
 Tartar Goddet E, Prévenir et gérer la violence en milieu scolaire, Ed Retz 2006
 Sites internet :
www.graines-de-paix.org
 Parodi Riera Lisette Université Paul Sabatier – Toulouse III
 Service civil international (branche suisse) et Graines de paix : Jeux de coopération – 2009 peace-education@scich.org

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (documentation apportée lors des cours, livres...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychomotricité	35	60%	40%		Report	40%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 19	
	Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (5)	
ECTS : 4	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Madame M. Marique – marieve.marique@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Education musicale \(5/5\)](#)
- [Education plastique \(5/5\)](#)
- [Expression écrite et orale \(2/3\)](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1 (a,b,c,d,f), 3 (a,c,e), 4 (a,b,f)

Développer au travers des différents cours des attitudes et des comportements reliés au « savoir-être », tels que : capacité d'écoute, et de respect, confiance et ouverture d'esprit, désir de se former, d'apprendre, de travailler ensemble, d'apporter un esprit positif facilitant l'expression, la créativité, l'intégration et la collaboration au sein du groupe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE



La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

L'évaluation de l'UE se base sur :

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Education musicale	33	40%		60%	Report		60%
Education plastique	33	30%	70%		Report	70%	
Expression écrite et orale	34	30%	30%	40%	Report	30%	40%

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 19	
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (5)	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Education musicale (5/5)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 15 (13 ⁵)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Exploitation plus poussée des différents outils utilisés en 1^e et 2^e années.
 Ecoute active de musiques et exploitations diverses réalisables sur le terrain.
 Le travail de la guitare d'accompagnement reliée à son exploitation sur le terrain est maintenu et davantage développé.
 Poursuite de la pratique de la danse collective et de l'utilisation des percussions.
 Sensibilisation et pratiques musicales liées aux différents handicaps.
 La musique en structure d'accueil spécialisée.
 Préparation d'activités musicales en vue des stages en institutions (Activité chant-Séances musicales structurées- Séances de relaxation musicale- etc.).
 Découverte de nouveaux outils musicaux comme le « Kaléidoson ».

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Enrichissement des connaissances musicales en général et plus précisément celles liées aux différentes pratiques utilisées en musicothérapie et dans les différentes institutions.
 Comprendre et utiliser davantage les différents outils musicaux qui devront être mis au service de la relation et de la communication de la personne.

Au terme de l'AA, l'étudiant est capable de :

- développer une plus grande confiance en son potentiel ;
- manifester une meilleure qualité d'écoute ainsi qu'une curiosité plus grande aux autres cultures musicales ;
- avoir une autre compréhension du phénomène sonore et vibratoire ;
- utiliser au mieux les différentes techniques vues au cours ;
- préparer et organiser différentes activités musicales vues durant sa formation ;
- utiliser la guitare comme outil relationnel.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A. CARRÉ. « Musique et Handicap », 2006.
 Y. GUILCHER. « La danse traditionnelle en France », 2001.
 E. LECOURT. « Découvrir la musicothérapie », 2005.
 C. RIVEMALE. « Musique, thérapie et animation », 1996.
 G. STORMS. « 100 jeux musicaux ».
 G. VAILLANCOURT. « Musique, musicothérapie et développement de l'enfant », 2005.
 Ph. VIESLET. « L'importance de la musique dans la construction et le développement de l'individu », cours d'Éducation musicale.
 Ph. VIESLET. « Syllabus de guitare et répertoire », cours d'Éducation musicale.
 « Fichier : Jeux, rythmes et danses du folklore ». Les Francas.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (documentation apportée lors des cours, livres...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Education musicale	33	40%		60%	Report		60%

L'évaluation consiste en trois éléments.

1/ Présence aux cours, participation et progrès effectués à la guitare tout au long du quadrimestre.



2/ Préparation écrite d'une activité musicale globale en vue du stage de 3^e.

3/ Examen oral lors duquel l'étudiant :

- présente et défend son travail écrit ;
- effectue l'épreuve pratique à la guitare.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 19	
	Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (5)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Education plastique (5/5)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 15 (13 ⁵)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Entraînement à la créativité pour retrouver son propre imaginaire.
- Plaisir de s'exprimer tout en développant la compréhension du langage plastique.
- Construction d'une culture artistique.
- Approche d'œuvres d'art et de mouvements artistiques, abordées en relation avec la technique.
- Conception d'animations, d'activités artistiques adaptées à différents publics.
- Approche des principes élémentaires de la création plastique.
- Utilisation de différentes techniques d'exécution.

L'ensemble du cours est basé sur un travail personnel de l'étudiant où il devra faire preuve d'autonomie, de créativité, de recherche sur un thème imposé ou au choix. Utiliser ses compétences artistiques acquises en 1^{er} et 2^e année.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Mener des activités de créativité, développer sa propre créativité.
- Expérimenter et explorer divers outils et techniques, développer son sens pratique.
- Utiliser les matières, volumes, surfaces, couleurs, textures, ...
- Produire des réalisations plastiques diverses.
- Transférer les connaissances en les adaptant aux besoins d'un public spécifique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (divers ouvrages sur l'éducation plastique, ouvrages d'activités plastiques)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Lagoutte D. Les arts plastiques, contenus, enjeux et finalités. Coll. Formation enseignants. Paris.
Bernadac C. & Astori. Mains et Merveilles, 100 techniques pour créer. Ed. Magnard.
Margotin M. & Medard A. 50 activités pour créer des livres animés à l'école. SCEREN.
Richard M. et Lemerise S. Les arts plastiques à l'école. Ed. LOGIQUES.
Tritten G. Mains d'enfants - Mains créatrices. Ed. DELTA.
Lannoy G. Les petits artistes. Ed. Casterman.
Michaud Y. Enseigner l'Art ? Éditions Jacqueline Chambon.
Straub P. Arts plat du jour, Acces editions.
.... et bien d'autres

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (documentation apportée lors des cours, livres...)



MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Education plastique	33	30%	70%		Report	70%	

Autres : l'épreuve écrite consiste en un travail à rendre au professeur.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 19	
	Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (5)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Expression écrite et orale (2/3)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 15 (12)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le curriculum vitae.
 La lettre de candidature.
 Les documents annexes du dossier d'embauche.
 Les techniques de l'entretien d'embauche.
 Rappels ponctuels de notions : indicateurs, connecteurs ; phrase, paragraphe ; niveaux de langue, etc.
 Rappel : théorie de la synthèse.
 Théorie du commentaire argumenté.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Produire un dossier d'embauche – examen écrit ;
 Soutenir un entretien d'embauche – examen oral ;
 Synthétiser un article professionnel et / ou un film / documentaire à thème ;
 Commenter et argumenter son opinion.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (articles, films, ...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Démarches de recherche d'emploi, Fiches Conseil.
 DUMORTIER Jean-Louis, *Ecrire le récit*, Paris-Bruxelles-Gembloux, De Boeck-Duculot, 1989.
 DUNETON Claude, *La Puce à l'oreille*, Paris, Balland, 1985.
 GAGNIERE Claude, *Pour tout l'or des mots*, Paris, Robert Laffont, 1996 (« Bouquins »).
Guide du Travail, Move Up.
 HUGUET Catherine, *Les Règles d'Or du Curriculum Vitae*, Allier, Marabout, 1986 (« Marabout Service », 722).
 NIQUET Gilberte, *Structurer sa pensée, structurer sa phrase*, Paris, Hachette, 1987.
 VANOYE Francis, *Expression et Communication*, Paris, A. Colin, 1980 (« U »).
www.leforem.be, 2016.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (documentation apportée lors des cours, livres...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Expression écrite et orale	34	30%	30%	40%	Report	30%	40%

Autres : l'examen écrit consiste en un travail à rendre le jour de l'examen oral.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 20 Intitulé complet de l'UE : Approche psychologique	
ECTS : 10	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 2 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Madame Chr. Henrotay – christine.henrotay@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Questions spéciales de psychopédagogie \(QSP\)](#)
- [Psychopathologie](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1a, 1c, 1d, 2c, 2d, 2e, 3c, 4a, 4b, 4c, 4d, 4e, 4f, 5b, 5c, 5f.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- répondre aux situations rencontrées lors des stages et dans la vie professionnelle en se référant à des théories et des techniques d'intervention et d'analyse ;
- se référer à des grilles d'analyse d'approches cliniques différentes afin de procéder à des analyses de situations et proposer des interventions verbales ou autres.



MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

L'évaluation de l'UE se base sur :

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
QSP	40		100%			100%	
Psychopathologie	60		100%			100%	

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 20	
		Intitulé complet de l'UE : Approche psychologique	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Questions spéciales de psychopédagogie		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 45 (36)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours aborde différentes techniques de communication et d'analyse. Ces outils d'évolution et de communication permettront à l'étudiant une approche des problématiques qu'il rencontrera dans le cadre de son stage et de sa pratique professionnelle.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant est capable de :

- répondre aux situations rencontrées lors des stages et dans la vie professionnelle en se référant à des théories et des techniques d'intervention et d'analyse ;
- se référer à des grilles d'analyse d'approches cliniques différentes afin de procéder à des analyses de situations et proposer des interventions verbales ou autres.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Films)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

James et Jongeward. « Naître gagnant ».

G. Durand. « Abécédaire systémique du travailleur social ». Opéra, 1998.

G. Salem. « L'approche thérapeutique de la famille ». Collection Pratiques en psychothérapie. Ed. Masson, 2005.

R. De Lassus. « L'analyse transactionnelle ». Ed. Marabout Psy, 1991.

Films : « Oui, mais » de Yves LAVANDIER. P: 2001.

D'autres sources figurent dans le syllabus.



MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (documentation apportée lors des cours, livres...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
QSP	40		100%			100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 20 Intitulé complet de l'UE : Approche psychologique		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychopathologie			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 60 (48)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Historique et rappel des grands courants étiologiques.

Approches critiques

- de l'anormalité au plan psychique
- des classifications et du diagnostic
- du contexte psychiatrique

Notions d'organisation de la personnalité et de genèse des troubles qui relèvent des pôles névrotiques, psychotiques et intermédiaires.

La névrose dans ses formes hystérique, obsessionnelle et phobique, étudiée aux plans clinique, dynamique et psychogénétique.

Aperçu des psychoses les plus courantes :

- psychoses aiguës:
 - * bouffée délirante polymorphe
 - * psychose puerpérale
- psychoses chroniques:
 - * schizophrénie
 - * paranoïa
 - * psychose maniaco-dépressive

Aperçu des organisations relevant de troubles intermédiaires

- * état-limite
- * perverse
- * psychopathique

Les troubles anxieux, dépressifs, hypocondriaques, les addictions...

L'accompagnement en tant qu'éducateur spécialisé face à des personnes présentant des troubles psychiques.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

En fin de cours, l'étudiant(e) sera capable :

- d'interroger la norme et donc le contexte social, culturel, institutionnel dans lequel s'insère l'individu qui souffre de troubles psychiques ;
- d'identifier et de décrire les principaux symptômes et manifestations cliniques des principaux troubles psychopathologiques ;
- de proposer des attitudes éducatives et de réfléchir à des pistes d'accompagnement en tant qu'éducateur spécialisé face à ces personnes ;
- de participer activement aux réunions d'équipe pluridisciplinaire notamment par des observations pertinentes.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

JUGNET Patrick, Les névroses ou le désir de l'interdit, Ed Berger-Levrault.

BERGERET Jean, La personnalité normale et pathologique, Ed Dunod, 2013.

MENECHAL Jean, Introduction à la psychopathologie, Ed Dunod.

BESANCON Guy, Manuel de psychopathologie, Ed Dunod.

ROUSSILLON R., Manuel de psychologie et psychopathologie clinique générale, Masson.

MALEVAL J-C, Logique du délire. PUR.

BARRE TROCHERY Nicolas, Accompagner la personne avec schizophrénie, Chronique sociale, 2014.

ZENONI A, L'autre Pratique clinique, Erès, 2009.

Différents articles en lien avec des thématiques concernant les troubles psychiques et le positionnement de l'éducateur spécialisé.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (documentation apportée lors des cours, livres...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psycho-pathologie	60		100%			100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 21 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (6)	
ECTS : 20	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 4 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE16)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Madame S. Logjes – sophie.logjes@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Didactique éducative et préparation au stage \(Didactique\)](#)
- [Stage](#)
- Groupe d'approfondissement de la pratique (GAP)
- Dynamique de groupe et d'équipe (Dyn groupe)
- [Projet « SR »](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

L'unité constituant une activité d'intégration professionnelle, les six compétences du référentiel de compétences de l'éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif sont visées par celle-ci.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Répondre au profil de compétences défini par la convention de stage « 3^{ème} année » (voir [tableau](#) à la fin du document pour un résumé de ces compétences).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

L'évaluation de l'UE se base sur :

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Didactique	0	Voir ci-dessous					
Stage	85	Voir ci-dessous					
GAP	0	Voir ci-dessous					
Dyn groupe	15		100%			100%	
Projet « SR »	0	Voir ci-dessous					

L'évaluation de l'UE se base sur :



- Pour le stage : une évaluation globale basée sur le profil de compétences décrit dans la convention de stage, elle-même annexée au RGEJ.
- Le cours de Didactique ne fait l'objet d'aucune évaluation formalisée. Il s'agit d'un outil mis à disposition de l'étudiant pour l'aider dans la conduite de son stage. Ce cours sera considéré comme « réussi » dès lors que le stage sera validé par l'étudiant.
- L'investissement de l'étudiant dans le GAP sera pris en compte dans le profil de compétences établi à l'issue du stage.
- Le SR fait l'objet d'une validation par l'équipe enseignante : il sera validé si l'étudiant y a participé dans son entièreté.

Conformément au RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'examens de l'enseignement.

Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages.

Pour le SR : l'étudiant qui ne participe pas au SR devra récupérer cette absence en participant, à ses propres frais, à une formation équivalente (nombre d'heures, objectifs) à négocier avec la Coordination pédagogique.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage + Validation des AA « GAP » et « SR » par l'équipe enseignante.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 21	
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (6)	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Didactique éducative et préparation au stage		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 10 (10)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

La définition du projet : de quoi s'agit-il ?

Les quatre phases du projet (description des outils et comportements à mettre en œuvre pour chaque phase) : la projection, la planification, la réalisation, l'évaluation.

Les bénéfices attendus du projet : quels avantages les bénéficiaires auteurs du projet peuvent-ils en retirer au point de vue de l'apprentissage, du développement des compétences sociales et du développement de la personne ?

L'analyse de situations relationnelles au travers différents concepts théoriques liés à l'accompagnement.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Donner à l'étudiant les indications méthodologiques lui permettant de mettre en œuvre un outil spécifique d'accompagnement : le projet collectif et d'en saisir la portée.

Approfondir l'analyse de situations relationnelles.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Groetaers et Tilman. La pédagogie du projet. Ed. Le Grain.

Les projets dans l'action éducative. Ed. Ministère de l'Education Nationale.



+ divers documents dont les sources seront communiquées au cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (documentation apportée lors des cours, livres...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours de Didactique ne fait l'objet d'aucune évaluation formalisée. Il s'agit d'un outil mis à disposition de l'étudiant pour l'aider dans la conduite de son stage. Ce cours sera considéré comme « réussi » dès lors que le stage sera validé par l'étudiant.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 21	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Stage		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		
	Période : Quadrimestre 2		
Nombre d'heures : 400			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Durant treize semaines, prestées à temps plein dans une institution répondant aux critères précisés dans la convention de stage, l'étudiant découvrira et exercera les compétences professionnelles attendues de l'éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Sont précisés et détaillés dans la convention de stage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Convention de stage)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Néant.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (Stage de pratique professionnelle et encadrement pédagogique défini dans la convention de stage)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stage	85	Voir rubrique « Autres »								



Autres :

L'évaluation du stage est une évaluation globale basée sur le profil de compétences décrit dans la convention de stage, elle-même annexée au RGEJ.

Conformément au RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'examens de l'enseignement.

Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 21		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Dynamique de groupe et d'équipe			
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)			Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 30 (24)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- A. La dynamique des groupes et la communication dans les groupes
- Les concepts de groupe, d'équipe, les caractéristiques.
 - Les objectifs d'un groupe (individuels, collectifs)
 - Les réseaux de communication
 - L'influence
 - Les normes
 - La prise de décision
 - La résolution de problème dans un groupe
 - Le leadership
 - Les fonctions (production, facilitation, régulation) et les rôles
 - ...
- B. Des techniques d'animation de groupes et d'équipes
- Brise-glace, brainstorming, philips 6/6, ateliers en tournante, réunion discussion...
- C. La conduite de réunion
- Les différents types de réunions
 - Des techniques et procédés d'animation

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Comprendre et analyser les mécanismes psychosociaux liés à la dynamique des groupes (leadership, normes, participation, ...).
- Développer des compétences relationnelles et communicationnelles dans un groupe, dans une équipe.
- Découvrir différentes techniques liées à la gestion de groupes et d'équipes lors de processus de décision ou de conduite de réunion.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Dossier de lectures)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- André de Peretti, Techniques pour communiquer, Editions Hachette Education, Paris, 1994.
 - Roger Mucchielli, La conduite des réunions, Editions ESF, coll. formation permanente.
 - Christophe Carre, Animer un groupe. Leadership, communication et résolution de conflits, Livres Outils Formation, éd. Eyrolles, Paris, 2007.
- (+ Voir dossier de lectures remis aux étudiants)



MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (documentation apportée lors des cours, livres...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	%age dans l'UE	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Dyn groupe	15		100%						100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 21		
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (6)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Projet « SR »			
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1		
	Nombre d'heures : 35			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le stage de réflexion (SR) est organisé sur une période de cinq jours et a lieu en dehors de l'école. Il est essentiellement axé sur une réflexion sur son positionnement par rapport à la violence et aux conflits rencontrés dans le milieu professionnel ainsi que par rapport à son fonctionnement en équipe.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'objectif essentiel des activités du SR de troisième année consiste à explorer son propre fonctionnement relationnel dans un cadre professionnel.

Les thèmes abordés seront :

- la violence,
- la gestion de conflits,
- la médiation,
- le travail en groupe.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Convention spécifique au projet))

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Néant.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (documentation apportée lors des cours, livres...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le SR ne fait pas l'objet d'une évaluation en tant que telle. Toutefois, l'étudiant qui ne participe pas à l'entièreté du SR devra récupérer cette absence en participant, à ses propres frais, à une formation équivalente (nombre d'heures, objectifs) à négocier avec la Coordination pédagogique. Pour que l'UE soit validée, l'étudiant doit réaliser le SR ou une formation équivalente.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUE

Le SR faisant partie intégrante de la formation d'éducateur spécialisé, le lieu de son déroulement est assimilé aux locaux de la Haute École. Le règlement des études lui est donc applicable. Dans ce cadre, des règles de vie minimales, non négociables, sont fixées visant à permettre une formation dans de bonnes conditions. L'étudiant est tenu de respecter les règles déontologiques relatives à sa future profession, en particulier la confidentialité des échanges qui ont lieu en sa présence, dans le cadre des activités liées à la formation. Il ne peut en aucun cas communiquer à des personnes extérieures à la Haute École les faits dont il aurait eu connaissance à cette occasion. Tout manquement à ces règles pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires. Durant le séminaire lui-même, dans le cas où un étudiant contrevient à ces règles, les professeurs de psychologie responsables, d'un commun accord avertissent l'étudiant. Si l'étudiant renouvelle un comportement inadéquat, les professeurs lui signifieront son exclusion du séminaire. Un Conseil de Catégorie sera organisé afin de définir les suites à donner à cette exclusion.

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE 22 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (7)	
ECTS : 16	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 3 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Madame S. Logjes – sophie.logjes@hech.be		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Module TFE *](#)
- [TFE](#)
- [Education aux médias et aux TIC](#)
- [Expression écrite et orale \(3/3\)](#)

* Les étudiants ayant assisté au Module TFE en bloc 2 ne sont bien évidemment pas tenus d'assister au Module TFE en bloc 3.

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

L'ensemble du référentiel de compétences est visé par cette UE.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Rédiger et défendre un Travail de Fin d'études en exploitant les acquis de l'ensemble des UE de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE



La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Module TFE	0	Voir ci-dessous					
TFE	85	Voir ci-dessous					
Expression écrite et orale							
Education aux médias et aux TICs	15		100%			100%	

Le « Module TFE » ne fait l'objet d'aucune évaluation formalisée. Il s'agit d'un outil mis à disposition de l'étudiant pour l'aider dans la conduite de son TFE. Ce cours sera considéré comme « réussi » dès lors que le TFE sera validé par l'étudiant.

Les AA « TFE » et « Expression écrite et orale » font l'objet d'une évaluation intégrée dont les modalités sont précisées aux étudiants.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage



	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 22		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : TFE			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures :			

CONTENU ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Voir « Convention TFE », annexée au RGEJ.

Evaluation intégrée : TFE, Expression écrite et orale.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 22		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Education aux médias et aux TIC			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 15 (13 ⁵)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Recherche d'informations sur Internet et construction d'un site Internet pouvant servir de promotion à une institution dans laquelle l'étudiant pourrait être amené à travailler.

Construction d'un folder « toutes boîtes ».

Rédaction d'un « press-book » résumant la manière dont l'étudiant s'y est pris pour créer son site Internet et son folder.

Présentation du « press-book » devant un public, avec un support tel qu'un montage Power-point.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant sera capable de :

- créer un site Internet et de le présenter sur Power-point ;
- créer un « press-book » explicatif.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Logiciel)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Néant.



MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (documentation apportée lors des cours, livres...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Education aux médias et aux TICs	15		100%			100%	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE 22	
	Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle (7)		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Expression écrite et orale (3/3)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 15 (12)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

La structuration du TFE (partie, chapitre, section).
L'analyse des rubriques du TFE (introduction, corps, conclusions, etc.).
La table des matières.
La titrologie.
La notation bibliographique.
La mise entre guillemets.
La notation en bas de page.
La recherche des sources et le classement C.D.U.
Le plagiat.
La reformulation.
Rappels ponctuels : phrase, paragraphe, chapitre.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

La mise en forme du TFE dans une langue claire et correcte.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

BERNARD Robert et FOLINI Daniel, *Conseils relatifs au Travail de Fin d'Etudes*, Liège, Haute Ecole Charlemagne, 2016-2017.

HALKIN Léon-Ernest, *La Technique de l'Édition*, Bruxelles, Le Livre de l'Enseignement.
Travail de Fin d'Etudes : Guide pratique, Liège, Haute Ecole Charlemagne, 2016-2017.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (documentation apportée lors des cours, livres...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Évaluation intégrée : TFE, Expression écrite et orale.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

PROFIL DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DE L'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-ÉDUCATIF

<p>Niveau 1</p>	<p>Compétences relationnelles et communicationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Être sensible à l'interlocuteur <input type="checkbox"/> Encourager <input type="checkbox"/> Solliciter les bénéficiaires <input type="checkbox"/> Respecter les bénéficiaires <input type="checkbox"/> Gérer ses émotions <input type="checkbox"/> Accompagner les émotions des bénéficiaires <input type="checkbox"/> Être assertif <input type="checkbox"/> S'exprimer clairement <input type="checkbox"/> Recourir aux techniques (écoute active, message-je, verbalisation, validation,...) <input type="checkbox"/> Adopter une attitude cadrante <input type="checkbox"/> S'intégrer dans une équipe, dans une institution <input type="checkbox"/> Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels 	<p>Capacités de réflexion</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Observer, décrire, expliciter <input type="checkbox"/> Être capable d'analyser une situation, un processus <input type="checkbox"/> Mettre en place des actes sous-tendus par une réflexion <input type="checkbox"/> Développer la connaissance de soi <input type="checkbox"/> Se remettre en question <input type="checkbox"/> Être critique par rapport au cadre institutionnel <input type="checkbox"/> Faire des liens entre la théorie et la pratique <input type="checkbox"/> Travailler et réfléchir en équipe, en réseau 	<p>Sens des responsabilités et éthique professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Respecter le cadre légal et institutionnel <input type="checkbox"/> Respecter la déontologie <input type="checkbox"/> Veiller à la sécurité psychique et physique des bénéficiaires <input type="checkbox"/> S'investir et respecter ses engagements <input type="checkbox"/> S'interroger sur le rôle psycho-éducatif des tâches qui lui sont confiées <input type="checkbox"/> Demander de l'aide en cas de difficulté <input type="checkbox"/> Assumer la responsabilité de ses choix et de ses actes <input type="checkbox"/> Être conscient de son statut, de son mandat
<p>Niveau 2</p>	<p style="text-align: center;">Pertinence des interventions et des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Adopter une posture professionnelle d'accompagnement (accueil, soutien, structuration) pertinente en fonction de la situation <input type="checkbox"/> S'inscrire dans une démarche professionnelle d'accompagnement poursuivant une triple finalité : le développement du potentiel du bénéficiaire, son autonomisation et son intégration sociale <input type="checkbox"/> Proposer des activités et des interventions à portée psycho-éducatif qui tiennent compte des caractéristiques personnelles des bénéficiaires ainsi que des caractéristiques contextuelles 		
<p>Attitude active et motivée</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Être autonome et prendre des initiatives <input type="checkbox"/> Saisir les occasions d'accompagnement <input type="checkbox"/> Être en recherche <input type="checkbox"/> Être acteur de sa formation <input type="checkbox"/> Solliciter des feedbacks <input type="checkbox"/> S'appropriier le cadre institutionnel 	<p>Sens de l'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Gérer le temps <input type="checkbox"/> Gérer le matériel <input type="checkbox"/> Anticiper <input type="checkbox"/> Gérer ses rapports avec la Haute École 	<p>Compétences en animation d'activités</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Préparer <input type="checkbox"/> Identifier des objectifs psycho-éducatifs <input type="checkbox"/> Intégrer les techniques apprises <input type="checkbox"/> Contextualiser l'activité <input type="checkbox"/> Communiquer clairement son message <input type="checkbox"/> Introduire et clôturer l'activité <input type="checkbox"/> Être présent à tout le groupe et à chacun <input type="checkbox"/> Être créatif <input type="checkbox"/> Mettre en place une évaluation de l'activité 	

Les critères sont traduits en indicateurs précis, et pondérés selon l'année d'études, au sein des conventions de stage.